fenaco

Rapport sur le développement durable

Principes, chiffres et faits
Annexe au rapport de gestion

2019

Prestations en matière de développement durable 2019

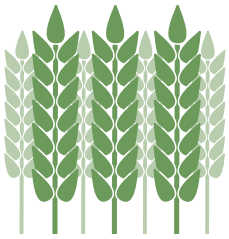


93 %

des principales matières premières alimentaires commercialisées et transformées par fenaco provenaient de Suisse (degré d'autosuffisance de la Suisse pour les produits correspondants : 65 %).

0

cas de corruption ou d'infraction au droit de la concurrence enregistré.



41 %

des principales matières premières fourragères commercialisées et transformées par fenaco provenaient de Suisse (degré d'autosuffisance de la Suisse pour les produits correspondants : 39 %).



71 %

des postes de travail de fenaco se trouvaient en zone rurale, soit deux fois plus que la moyenne suisse.



2.0

Mio CHF

ont été investis dans l'innovation, dépassant ainsi largement notre objectif.



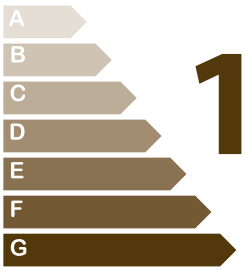
11.6 %

de femmes en plus occupaient une fonction dirigeante par rapport à 2018.



12.7% de taux de rotation et 10.3 jours d'absence

par collaborateur/collaboratrice ont caractérisé notre année, soit une baisse des deux valeurs.



1.9%

d'efficacité énergétique en plus par rapport à 2018.



500 000

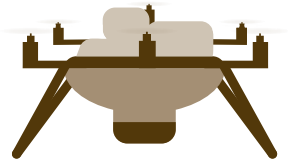
repas ont été offerts ou vendus à prix fortement réduits pour limiter le gaspillage alimentaire.



253

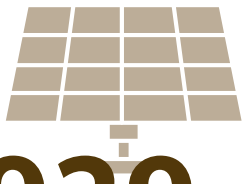
tonnes

d'émissions de CO_2 ont été économisées grâce à nos nouvelles mesures.



44 000 ha de champs de maïs

ont été protégés de manière écologique contre la pyrale en Suisse, en Allemagne et en Autriche grâce à des lâchers de trichogrammes par drone. Notre rôle de pionnier dans le domaine de la protection alternative des plantes est ainsi renforcé.



26 929

m^2 de panneaux solaires

ont été installés sur nos toits en 2019, augmentant ainsi la part du photovoltaïque dans notre consommation électrique globale à 6,2%.

Engagement en faveur du développement durable

fenaco société coopérative appartient à 183 LANDI et à leurs plus de 44 000 membres, parmi lesquels plus de 23 000 paysannes et paysans actifs. En commun accord avec les LANDI, nous soutenons les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises, conformément au but de notre société coopérative.

La majorité des fermes suisses est gérée par des familles. Il s'agit de projets transgénérationnels. Le développement durable est un concept qui se construit également sur plusieurs générations. Ce concept fait partie intégrante de l'identité du monde paysan et donc de fenaco. En tant que société coopérative agricole, l'optimisation à court terme du profit n'est pas l'élément le plus important à nos yeux. Nous recherchons plutôt un juste équilibre entre une utilité durable pour nos membres et la pérennité de l'entreprise.

Cela se reflète aussi dans notre stratégie puisqu'elle est focalisée sur le long terme et suit trois axes stratégiques : l'innovation, la durabilité et la compétence internationale. Figurant parmi ces trois axes, le développement durable marque l'ensemble de notre entreprise de son empreinte. Tous les processus commerciaux sont définis en tenant compte des trois dimensions – environnementale, sociale et économique – du développement durable. A cet égard, la préservation et l'utilisation responsable des ressources naturelles constituent la base du développement durable.

En s'appuyant sur l'Agenda 2030 de l'ONU, fenaco a identifié, en relation avec son activité commerciale, sept thèmes prioritaires de développement durable dont sont issus quatorze objectifs. Ces derniers s'inscrivent dans une perspective à long terme et sont mesurables. Ainsi, nous sommes sûrs de nous engager dans des domaines où nous pouvons agir et avoir un impact. En effet, nous ne voulons pas juste parler du développement durable, mais faire bouger durablement les choses.



Martin Keller
Président de la Direction

Stratégie sur le développement durable
Plan directeur 6
Les dimensions du développement durable 8
Thèmes prioritaires 9
Contexte global et national 10
Groupes d'intérêts 12
Analyse de matérialité 14
Ancrage du développement durable au sein de l'organisation 15

Objectifs de développement durable 21

Contexte du marché 23

Innovation et processus 32

Responsabilité entrepreneuriale 37

Société 45

Collaborateurs 53

Sol et alimentation 68

Energie et climat 73

Informations générales
Indications en faveur d'une meilleure compréhension du reporting 86
Index du contenu GRI 87
Périmètre et profil du rapport 92
Répertoire des abréviations 94
Contact 95

Stratégie sur le développement durable

Plan directeur

fenaco société coopérative est une partenaire fiable, prévisible et intègre. Elle organise ses activités commerciales en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnementaux (GRI 102 – 16).

Base

La pérennité d'une agriculture saine et performante est essentielle dans un pays fortement industrialisé comme la Suisse.

L'agriculture contribue de manière significative au développement de la filière alimentaire ainsi qu'à la préservation et à la gestion de notre cadre de vie. Une agriculture suisse performante repose sur une production adaptée, ciblée, durable et conforme aux besoins du marché.

But

fenaco soutient, en commun accord avec les LANDI, les agricultrices et agriculteurs dans le développement économique de leurs entreprises.

Prestations sur le marché

Dans le secteur des agents de production agricoles

Nous approvisionnons l'agriculture avec un assortiment global en :

- moyens de production,
- biens de consommation,
- services en tous genres.

L'obtention de positions fortes sur le marché nous permet d'offrir aux agricultrices, aux agriculteurs et à d'autres intéressés un assortiment d'articles adapté aux besoins, de grande qualité, disponible en continu, dans les délais et à des prix avantageux.

Dans le secteur des produits issus de l'agriculture

En tant que partenaire commercial loyal, nous assurons la distribution de produits issus de l'agriculture à travers un réseau performant et conforme aux besoins du marché pour l'ensemble des clientes et clients. Nous acquérons les produits agricoles de manière ciblée, puis nous les conservons et les transformons en produits semi-finis ou finis. Nous développons des infrastructures de distribution pour augmenter à la fois les possibilités de production et d'écoulement et la satisfaction de la clientèle.

Dans le secteur des biens de consommation
Nous approvisionnons principalement la population vivant dans des zones rurales en biens de consommation et en énergie. Grâce à un marketing professionnel et à une logistique performante, nous proposons à notre clientèle un assortiment conforme aux besoins du marché.

Collaborateurs et principes de conduite

Nous appliquons des règles de collaboration claires et respectons nos principes de conduite. Nous créons ainsi une ambiance privilégiant la confiance mutuelle et le partenariat, ainsi que la reconnaissance du travail accompli. Nous dirigeons en fixant des objectifs et nous déléguons des tâches, des compétences et des responsabilités.
Notre style de conduite se base sur le partenariat, nous sommes axés sur les solutions et nous nous adaptons aux diverses situations. Nous offrons des conditions d'engagement compétitives et adaptées aux conditions de travail des différentes branches dans lesquelles nous sommes actifs. Nous favorisons le développement personnel de nos collaborateurs et collaboratrices et leur permettons d'intervenir de façon active.

Gestion des ressources financières

Nous générons suffisamment de ressources pour garantir le développement à long terme de notre entreprise en prenant garde à disposer d'un taux d'autofinancement adéquat. Nous veillons à engager les moyens qui sont à notre disposition de manière rentable, afin que le capital de notre société soit suffisamment rémunéré.

Principes d'organisation

Pour générer les meilleures prestations, nos unités structurelles sont décentralisées et flexibles. Elles opèrent sur le marché de manière autonome en faisant preuve d'une grande responsabilité individuelle. Nous tirons rigoureusement profit de toutes les synergies au sein du groupe fenaco et utilisons les ressources de manière ciblée. Nous formons, organisons et gérons nos unités d'activité et de prestations selon des principes identiques.

Principes de l'entreprise

Nous sommes prévisibles, fiables et intègres.

Principes de développement durable

Nous organisons nos activités commerciales de façon durable sur les plans économique, social et environnemental.

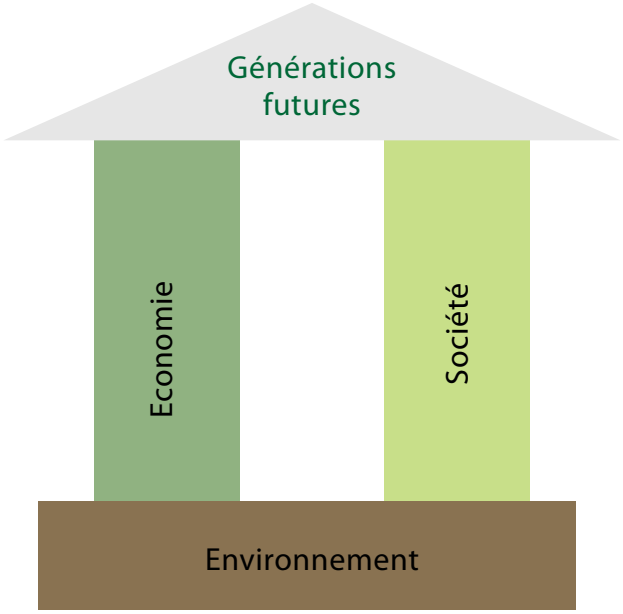
Principes d'information

Nous informons de manière claire et franche, en temps opportun, dans l'entreprise et vers l'extérieur.

Les dimensions du développement durable

Le concept de développement durable est basé sur la définition émise par la Commission Brundtland en 1987 : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins. » Le milieu agricole et avec lui fenaco société coopérative ont bien compris cette exigence. En effet, les agricultrices et agriculteurs pensent et agissent depuis toujours de manière transgénérationnelle.

Les activités de fenaco société coopérative dépendent en grande partie des ressources naturelles telles que l'énergie, les matières premières, le sol et l'eau. La stratégie de fenaco sur le développement durable se base ainsi sur la définition du développement durable établie lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 : « La préservation et l'exploitation régénératrice des ressources naturelles et des écosystèmes sont considérées comme une condition essentielle au développement social et économique. »



Les trois dimensions du développement durable chez fenaco

Thèmes prioritaires

fenaco met en œuvre sa stratégie sur le développement durable en s'appuyant sur sept thèmes prioritaires. L'ensemble des objectifs et des activités de fenaco sont définis en fonction de ces thèmes (GRI 102 – 47).

Economie	Contexte du marché	Nous renforçons continuellement notre position sur le marché avec des denrées alimentaires suisses innovantes.
	Innovation et processus	Nous misons sur des innovations relatives aux produits et aux processus dans tous nos domaines d'activité.
Société	Responsabilité entrepreneuriale	Nous nous engageons pour une direction d'entreprise et des activités commerciales transparentes et responsables.
	Société	Nous nous engageons pour des structures économiques régionales concurrentielles et un approvisionnement approprié dans les régions rurales.
	Collaborateurs	Nous sommes un employeur orienté vers l'avenir, ouvert et attrayant pour des collaboratrices et des collaborateurs ambitieux.
Environnement	Sol et alimentation	Nous encourageons le développement de l'agriculture et nous nous engageons pour un paysage cultivé, la diversité des espèces et la sécurité alimentaire.
	Energie et climat	Nous utilisons l'énergie et la mobilité avec efficacité, nous réduisons les émissions de CO_2 et promouvons l'usage et la généralisation des énergies renouvelables.

Les sept thèmes prioritaires de fenaco dans les trois dimensions du développement durable

Les sept thèmes prioritaires de fenaco société coopérative ont également servi à définir des lignes de conduite durables pour les coopératives LANDI partenaires (code LANDI). Ces dernières ne sont actuellement pas incluses dans les objectifs et les données de fenaco société coopérative. En novembre 2019, il a toutefois été décidé d'intégrer les coopératives LANDI dans le processus de mise en œuvre du développement durable au sein de fenaco dès 2020 à l'aide du Groupe spécialisé Développement durable LANDI (cf. page 20).

Contexte global et national

Les défis globaux et nationaux, les interactions et les conditions politiques qui prévalent dans le domaine du développement durable influent directement ou indirectement sur les activités de fenaco société coopérative et sont intégrés dans notre stratégie sur le développement durable (GRI 102 – 29).

Agenda 2030

Les 17 objectifs de développement durable globaux de l'ONU (*Sustainable Development Goals*) reflètent les principaux défis que doivent relever les nations, les entreprises, le monde politique et la société dans le domaine du développement durable. Ils servent de base reconnue et légitime pour les objectifs et les activités à l'échelon supérieur pendant la période allant de 2016 à 2030. Dans la mesure de sa taille et de son influence, fenaco société coopérative peut contribuer à réduire la problématique à l'origine de certains de ces 17 objectifs ou à y remédier. Les objectifs concernés sont représentés dans les thèmes prioritaires. Pour mettre en œuvre l'Agenda 2030, la Confédération a lancé un processus interdépartemental début 2016. Les travaux sont coordonnés au niveau national par le groupe de travail Agenda 2030. fenaco y participe activement.

Accord de Paris sur le climat

L'accord de Paris sur le climat entend limiter le réchauffement mondial moyen à bien moins de 2 °C par rapport à l'ère préindustrielle. Les obligations de réduction des émissions de CO_2 décidées seront intégrées dans la législation suisse lors de la révision de la loi sur le CO_2 (probablement en 2022). En outre, la Stratégie énergétique 2050 contribue à réduire l'impact environnemental lié à l'énergie en Suisse. fenaco tient compte de cet aspect dans son thème prioritaire « Energie et climat ». Dès 2008, elle a signé une convention d'objectifs volontaire prévoyant une diminution de ses émissions de CO_2 et une hausse de son efficacité énergétique.

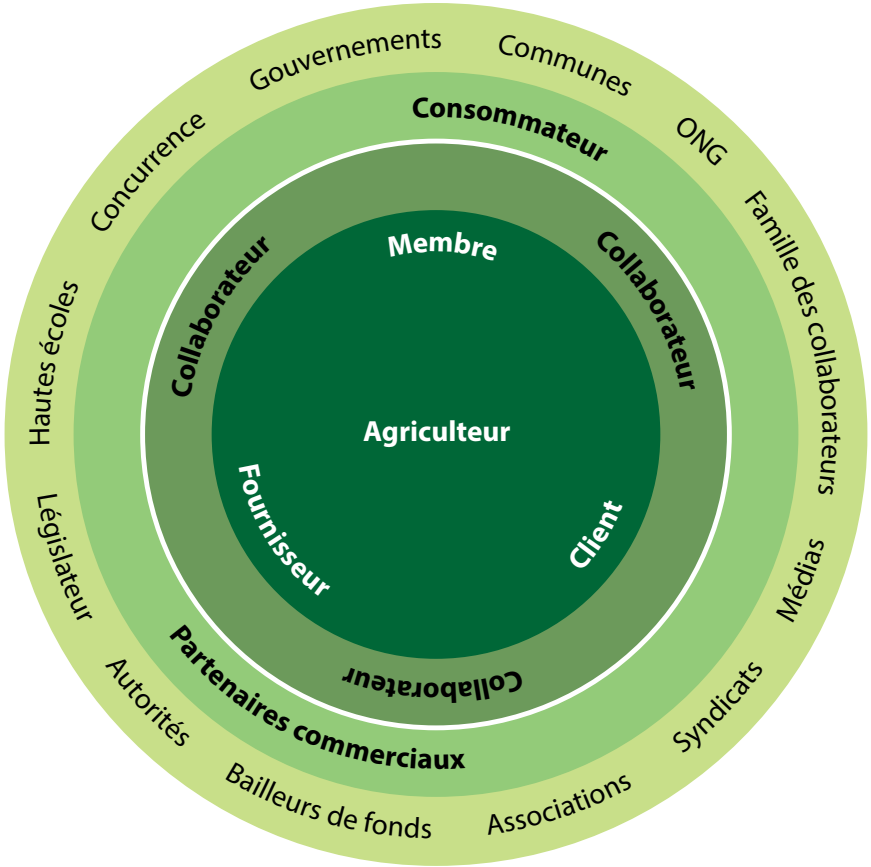
Objectif global de l'ONU	Thème prioritaire de fenaco
 Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	**Sol et alimentation**
 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	**Collaborateurs**
 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	**Energie et climat**
 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	**Société**
 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	**Innovation et processus**
 Etablir des modes de consommation et de production durables	**Contexte du marché**
 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre le changement climatique et ses répercussions	**Energie et climat**
 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	**Sol et alimentation**
 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et intégratives	**Responsabilité entrepreneuriale**

Transposition des objectifs globaux de l'ONU aux sept thèmes prioritaires de fenaco

Groupes d'intérêts

Vue d'ensemble des groupes d'intérêts

Du fait de leur triple rôle de fournisseur, de client et de sociétaire LANDI, les agricultrices et agriculteurs sont indubitablement au centre des groupes d'intérêts de fenaco société coopérative. Avec les collaboratrices et collaborateurs, ils forment les deux cercles internes des parties prenantes de fenaco. Dans les cercles externes, on trouve ensuite le groupe composé des consommatrices et consommateurs et des partenaires commerciaux, puis celui des diverses entités et de l'Etat (GRI 102 – 40 et 102 – 42).



Parties prenantes de fenaco

Pour définir les groupes d'intérêts, plus de 250 parties prenantes de fenaco ont été identifiées et évaluées selon leur légitimité, l'urgence de leurs souhaits/attentes et leur influence. Un ordre de priorité a ensuite été établi en fonction de la fréquence à laquelle ils apparaissaient. Le résultat a été comparé à une évaluation indépendante des parties prenantes et transposé dans une matrice de pertinence.

Dialogue et intégration

fenaco dialogue régulièrement avec ses parties prenantes, et notamment avec celles formant ses cercles internes. Ces échanges ont par exemple lieu dans le cadre des Dialogues LANDI régionaux, des assemblées régionales ou des Journées des cadres. A cela s'ajoutent les échanges avec les autres groupes d'intérêts (par ex. les consommatrices et consommateurs, les partenaires commerciaux, les institutions, les autorités et les hautes écoles).

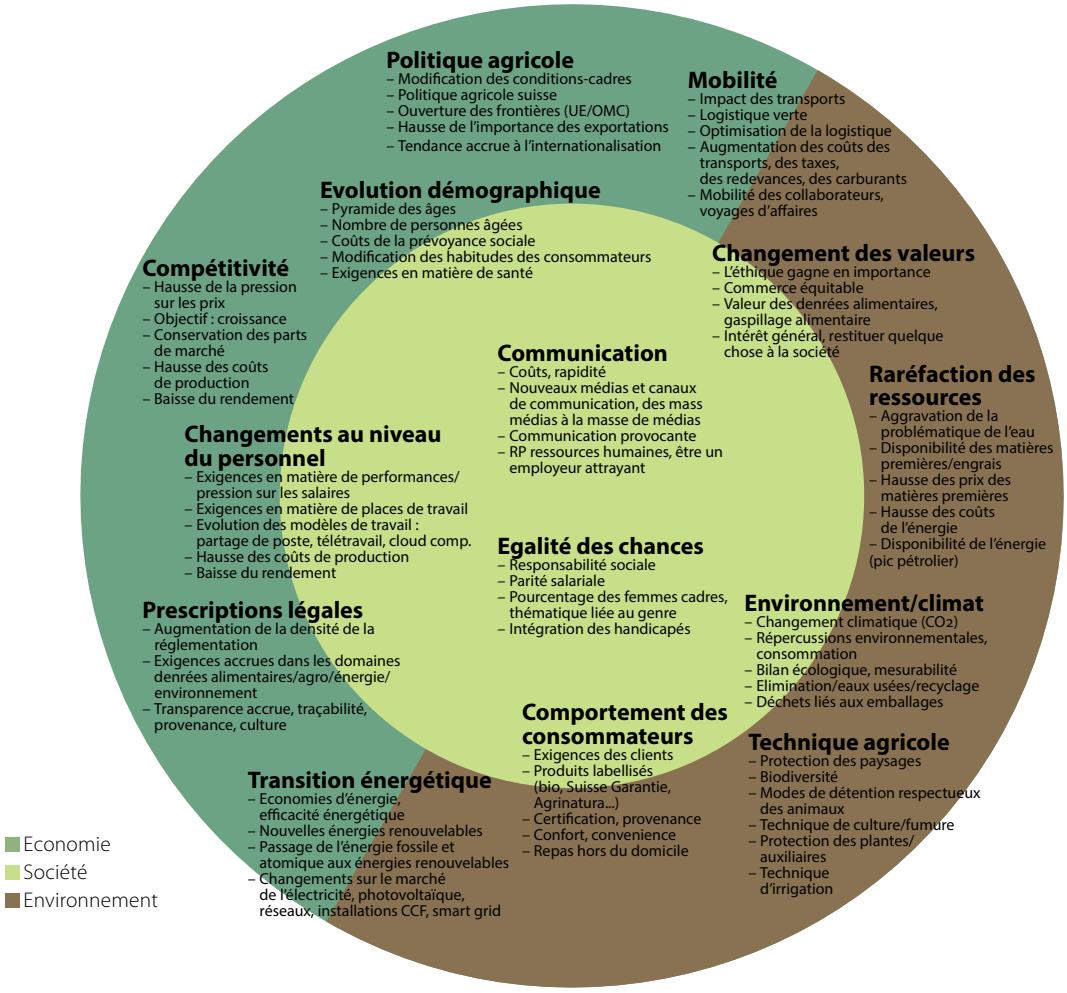
En 2014, un institut de sondage externe a réalisé une enquête en ligne auprès des parties prenantes des deux cercles internes. Voici les thèmes centraux abordés à cette occasion :

- Energies renouvelables, efficacité énergétique, réduction des émissions de CO_2 et consommation d'eau
- Agriculture suisse vs. produits importés
- Conditions de travail, communication et formation continue
- Expansion et augmentation des nouvelles constructions vs pertes de terres cultivables
- Mobilité, logistique, véhicules de service économes en énergie, promotion des transports publics et transfert des transports de la route au rail
- Crédibilité de la stratégie sur le développement durable

Les dialogues qui ont eu lieu avec les parties prenantes pendant l'année sous revue sont détaillés à la page 43.

Analyse de matérialité

Les sept thèmes prioritaires ont été définis à l'aide d'une analyse de pertinence. Dans un premier temps, les principaux processus et champs d'activité de chaque domaine d'activité stratégique ont été identifiés. En collaboration avec le Groupe de travail Développement durable, les aspects liés au développement durable ont ensuite été rassemblés, classés et sélectionnés dans le cadre d'un processus « bottom-up » complexe. En raison de la diversité des activités de fenaco société coopérative, la matrice de matérialité habituellement utilisée dans la méthode GRI n'a pas permis de sélectionner les principaux thèmes prioritaires en matière de développement durable. Ces derniers ont finalement été choisis grâce à une méthode d'évaluation statistique spécialement conçue à cet effet et basée sur la fréquence et le classement des thèmes (GRI 101).

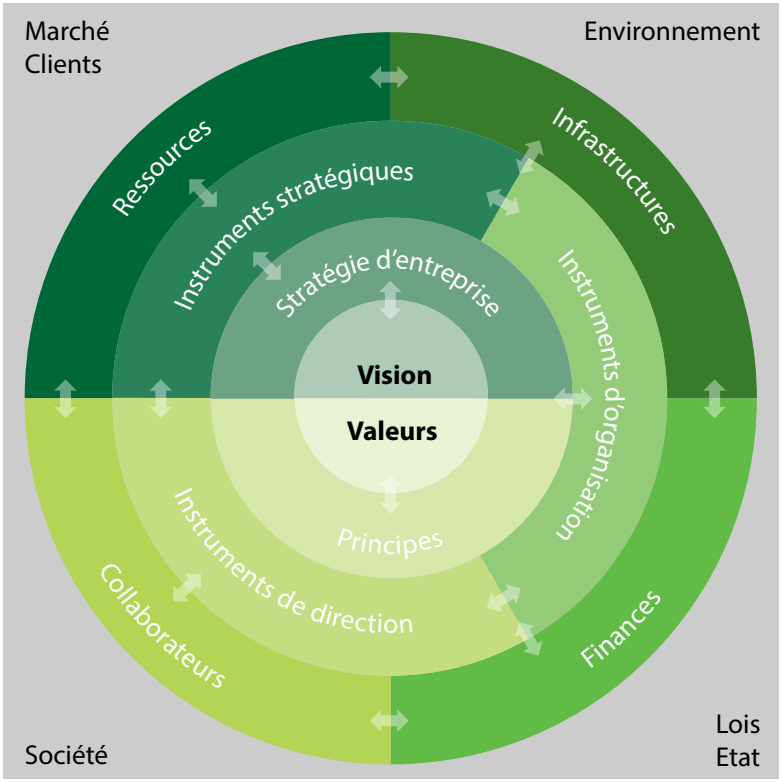


Résultat de l'analyse de matérialité

Ancrage du développement durable au sein de l'organisation

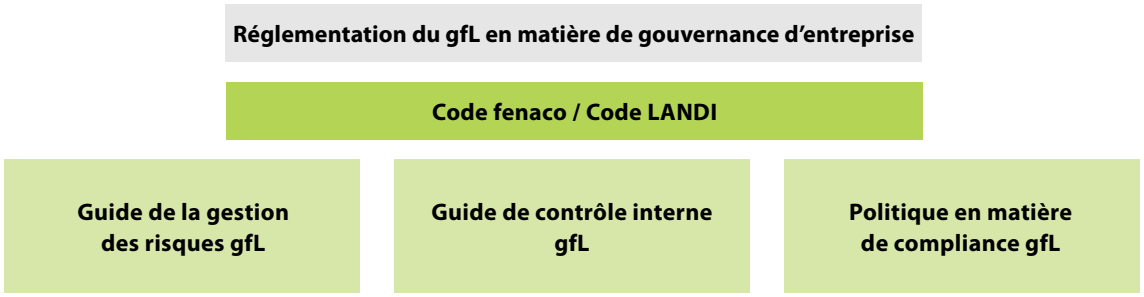
Le développement durable en tant qu'élément de l'organisation globale

L'organisation globale de fenaco société coopérative (hors coopératives LANDI) est documentée dans divers règlements et assurée par plusieurs instruments. Les valeurs et la vision en constituent le noyau, suivies par la stratégie d'entreprise et les principes. Le thème du développement durable fait partie de ces derniers et est profondément ancré dans le modèle structurel depuis 2017.



Modèle structurel de fenaco

La direction d'entreprise (gouvernance d'entreprise) est définie pour l'ensemble du groupe fenaco-LANDI (y compris les coopératives LANDI) et inclut les règlements suivants :



Règlements du groupe fenaco-LANDI en matière de gouvernance d'entreprise

Le rapport de gestion comporte de plus amples informations sur l'organisation structurelle et la gouvernance d'entreprise aux pages 44 à 63.

Comité directeur Développement durable et innovation

Le Comité directeur Développement durable et innovation fait office d'organe central et d'organe de contrôle suprême pour le développement de la stratégie et des objectifs en matière de développement durable. Il est constitué de membres de la Direction de fenaco et se réunit deux à trois fois par an. En cas de besoin, des spécialistes peuvent être consultés. Ces derniers travaillent sur les thèmes en question et présentent leurs conclusions au Comité directeur. Les décisions ou les thèmes importants sont soumis à l'approbation de l'ensemble de la Direction (GRI 102 – 20, GRI 102 – 32, GRI 102 – 27). Voici les tâches principales du Comité directeur :

- Définition de la voie à suivre pour les activités en matière de développement durable et d'innovation
- Conseil sur les thématiques environnementales, sociales et économiques d'actualité
- Contrôle périodique de la stratégie sur le développement durable, des sept thèmes prioritaires et du degré de réalisation des 14 objectifs de développement durable
- Définition de valeurs-cibles pour les indicateurs
- Définition de mesures en cas d'évolutions indésirables
- Contrôle formel et validation du Rapport sur le développement durable
- Coordination des échanges avec les parties prenantes et discussion des résultats qui en émanent
- Lancement de mesures de formation et de sensibilisation sur le thème du développement durable

Membres du Comité directeur Développement durable et innovation :

Fonction	Représente au sein du Comité directeur...
Chef(fe) de la division Développement, Président(e) de la Direction	l'ensemble de l'entreprise, le personnel, la communication
Chef(fe) de la division LANDI, membre de la Direction (présidence du Comité directeur)	les régions fenaco et les LANDI SA
Chef(fe) de la division Industrie alimentaire, membre de la Direction	la transformation des denrées alimentaires, la responsabilité des produits
Chef(fe) de la division Finances / Services, membre de la Direction	la compliance, la réglementation, le controlling
Chef(fe) de la division Agro, membre de la Direction	les céréales, oléagineux et matières premières, la production végétale, le commerce de bétail, la technique agricole
Chef(fe) du département Infrastructures / Développement durable, membre de la Direction élargie	le développement durable, les thèmes liés à l'énergie, au climat et à l'environnement
Chef(fe) Coopérations dans la recherche, membre de la Direction élargie	l'innovation, les coopérations dans la recherche, la collaboration avec les hautes écoles
Chef(fe) du département Magasins Volg / Shops, membre de la Direction élargie	le commerce de détail

Spécialistes au sein du Comité directeur :

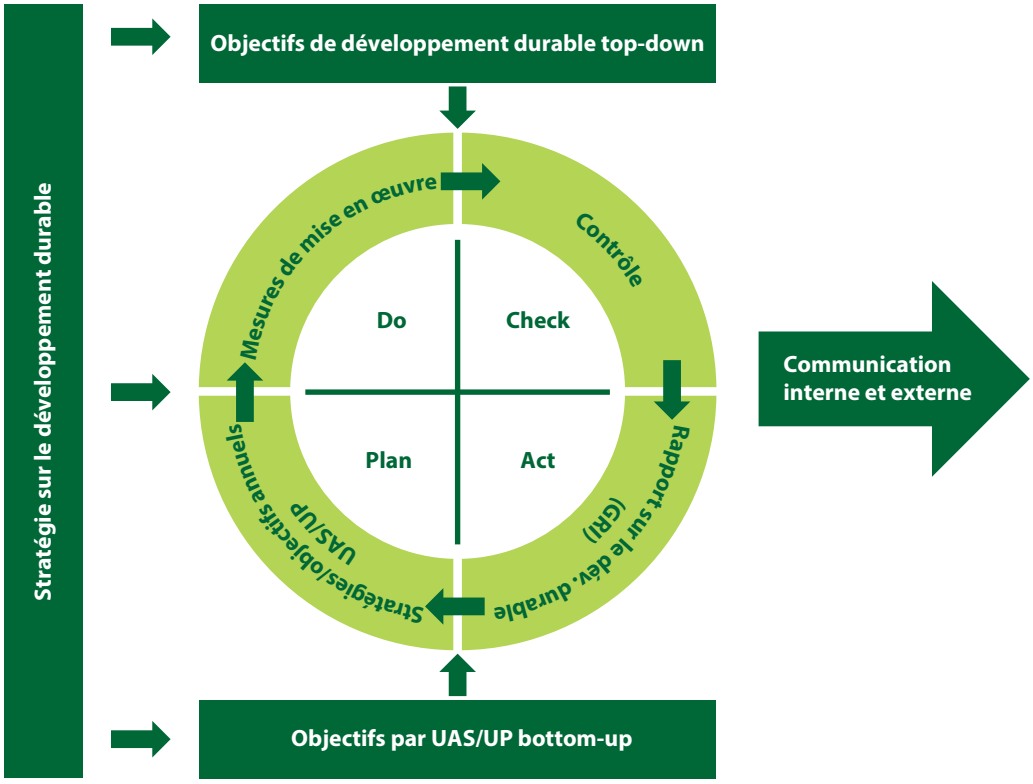
Fonction	Rend compte des thèmes suivants au Comité directeur
Chef(fe) de projet Développement durable et Engagement fenaco	Rédaction du Rapport sur le développement durable selon la méthode GRI, direction du Groupe de travail Développement durable, soutien aux activités volontaires des UAS/UP dans le domaine du développement durable et communication sur ces activités
Chef(fe) de l'UP Développement durable et Environnement	Conseil et soutien en ce qui concerne les thèmes liés à l'énergie, reporting sur le développement durable, surveillance de l'évolution du cadre juridique, des défis à venir et des nouvelles technologies
Chef(fe) de l'UP Communication d'entreprise	Communication, relations publiques, rédaction du rapport de gestion
Collaborateur(-trice) scientifique Projets spéciaux fenaco	Stage EPFZ dans la branche agroalimentaire, coopérations dans la recherche, collecte de données, analyses

Intégration du développement durable au sein du processus global de direction et de fixation des objectifs

L'impact des mesures adoptées pour promouvoir le développement durable est étudié chaque année, parallèlement à la publication du rapport de gestion et des chiffres concernant le développement durable au mois de mai de l'année suivante. A ce moment-là, les membres du Comité directeur disposent de toutes les informations et de tous les chiffres pertinents pour pouvoir identifier les conséquences positives ou négatives et en discuter.

L'examen courant des nouvelles idées et demandes de projet en rapport avec le développement durable est du ressort de l'unité de prestations Développement durable et Environnement. Si elles sont pertinentes, les propositions sont présentées au Comité directeur pour approbation.

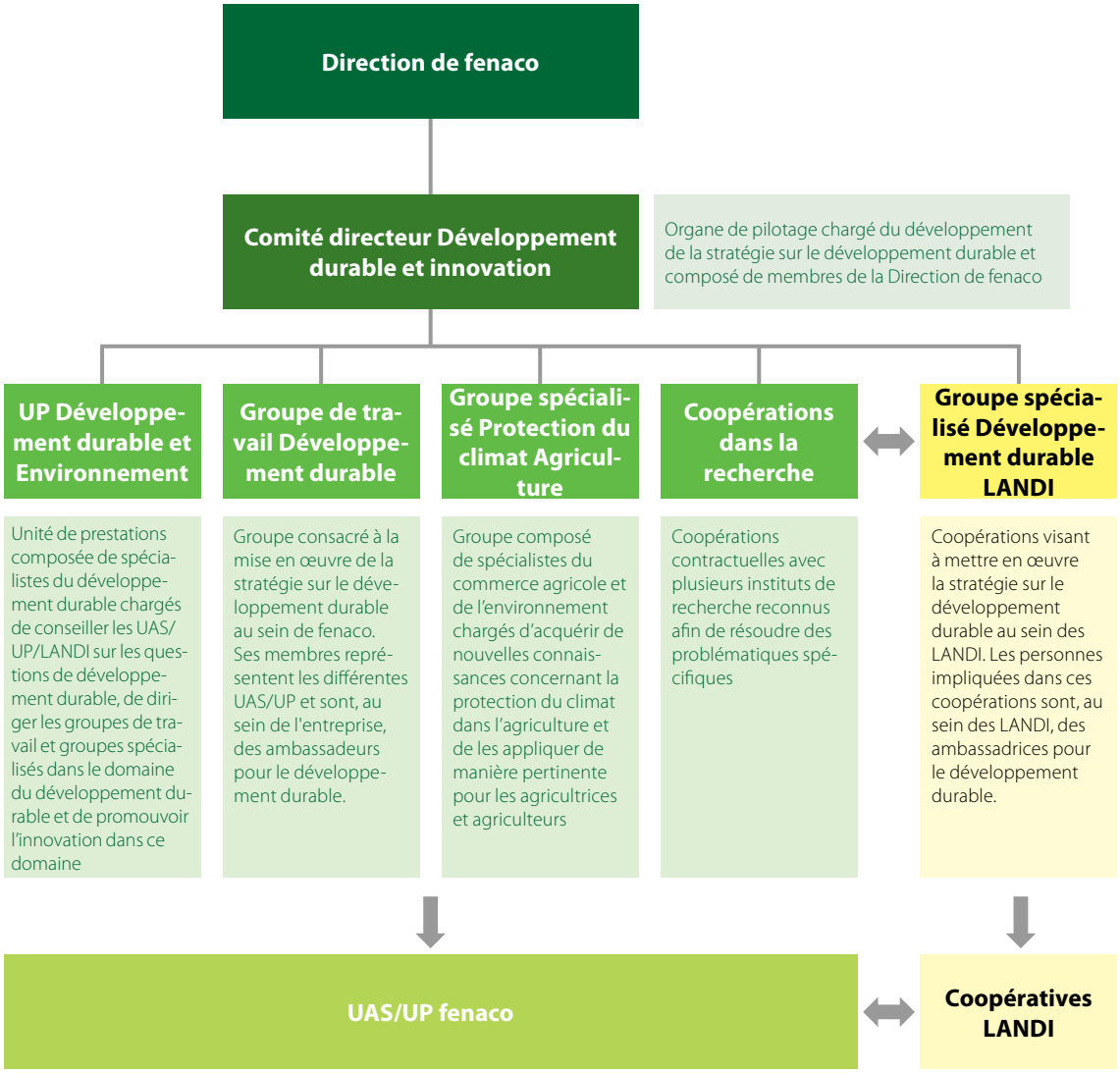
Dans l'optique d'accroître continuellement l'incidence du développement durable au sein du groupe, les conclusions des Rapports sur le développement durable, les tendances révélées par les indicateurs et les résultats des dialogues avec les parties prenantes sont intégrés dans le système global de direction et de fixation des objectifs de fenaco société coopérative (GRI 102 – 40, GRI 102 – 31). Le point-clé est la version résumée de la stratégie globale annuelle des différentes UAS/UP ainsi que leurs objectifs annuels. Le Rapport sur le développement durable et les valeurs-cibles liées aux indicateurs permettent une amélioration constante.



Intégration du développement durable au sein du processus global de direction et de fixation des objectifs (processus d'amélioration continu PDCA)

Intégration et collaboration de l'ensemble des unités structurelles dans le processus de développement durable

En plus du Comité directeur Développement durable et innovation, qui assure un contact direct avec la Direction de fenaco, il existe le Groupe de travail Développement durable. Il comprend environ 35 membres représentant les différentes UAS/UP. Ces derniers sont formés et sensibilisés aux thématiques du développement durable. Ils font office d'ambassadeurs internes auprès de la Direction de leur UAS/UP. Grâce à cette configuration, la définition des thèmes prioritaires et des objectifs de développement durable repose sur un très large consensus. Les points communs, les chevauchements et les conflits qui découlent des objectifs de développement durable peuvent en outre être soigneusement pris en compte (GRI 102 – 22). Les interactions entre les différents organes sont définies de façon claire et simple.



Intégration et collaboration de l'ensemble des UAS/UP et désormais des coopératives LANDI dans le processus de développement durable

Intégration des coopératives LANDI dans le processus de développement durable

En vue d'appliquer le processus de développement durable de manière sensée et cohérente à l'ensemble du groupe fenaco-LANDI, il a été décidé en 2019 de renforcer les échanges avec les coopératives LANDI. Le Groupe spécialisé Développement durable LANDI, pendant du Groupe de travail Développement durable de fenaco, a ainsi été constitué. Il débutera ses activités en 2020.

Objectifs de développement durable

En se basant sur ses sept thèmes prioritaires, fenaco société coopérative s'est fixé 14 objectifs de développement durable à long terme pour la période allant de 2019 à 2025. Toutes les UAS/UP sont tenues d'intégrer au moins trois de ces objectifs ainsi que des mesures concrètes adéquates dans leur stratégie résumée (GRI 103 – 2).

N°.	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Détails pages
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		24-26
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025		27
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio par an	Dès maint.		33
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation	Dès maint.		38
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation	Dès maint.		39
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025		46-47
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025		58

N°.	Objectif	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation	Détails pages
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025		59-60
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2022		61
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de collecte national	2025		69-70
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025		70-71
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+15% Confédération +20% en interne	2022		76-77
13	Réduction des émissions de CO_2	–15% Confédération sur les combustibles fossiles	2020		78-80
14	Augmentation de la part d'électricité photovoltaïque autoproduite dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10%	2025		81-82

Atteint/en bonne voie Mesures en cours d'exécution Mesures supplémentaires nécessaires

Contexte du marché

Notre ambition

Nous renforçons continuellement notre position sur le marché avec des denrées alimentaires suisses innovantes.

Nous entendons par là :
- Proximité avec notre clientèle et prise en compte de ses besoins
- Action en partenariat avec les fournisseurs et les clients
- Meilleure compétitivité dans la chaîne de valeur ajoutée, du champ jusqu'à la consommatrice et au consommateur
- Utilisation ciblée des ressources et exploitation de nos potentiels
- Avantages pour les membres de la société coopérative

Importance

La valeur ajoutée totale réalisée dans la chaîne des denrées alimentaires est le contexte commercial au sein duquel nous évoluons. La culture, la récolte et le stockage de matières premières agricoles, la transformation des denrées alimentaires ainsi que leur commercialisation sont des processus qui ont principalement lieu en Suisse. Grâce à ses structures régionales et décentralisées, à des distances de transport restreintes, à sa conscience qualitative et au degré de sécurité élevé de ses produits, la production suisse se distingue déjà par un niveau élevé en matière de développement durable. Il s'agit de renforcer et de développer encore cet atout par rapport à la production étrangère. L'acquisition de matières premières importées est nécessaire et primordiale lorsque certaines denrées agricoles ne peuvent pas être produites dans les conditions climatiques qui prévalent en Suisse ou qu'elles ne sont pas disponibles en quantités suffisantes en Suisse (p. ex. céréales fourragères, légumes).

Objectifs

N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation
1	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la filière agroalimentaire	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025	
2	Taux de matières premières et de produits suisses supérieur à la moyenne dans la production d'aliments pour animaux de rente	Taux de produits suisses fenaco > degré d'autosuffisance suisse	2025	

Reporting

Provenance des denrées alimentaires

Produit	Degré d'autosuffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Blé panifiable	75.1*		
Colza	90.4*		
Huile de colza	77.0*		
Graines de tournesol	67.4*		
Huile de tournesol	10.5*		
Pommes de terre (transformation et pommes de terre de consommation)	86.1*		
Carottes (transformation et produits frais)	96.3		

Produit	Degré d'autosuffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Tomates (produits frais)	52.6		
Haricots (transformation et produits frais)	80.9		
Pois (transformation)	97.4		
Pommes de table	87.1		
Pommes à cidre	98.0		
Poires de table	56.7		
Poires à cidre	100.0		
Sucre	68.6*		fenaco achète le sucre conventionnel pour moitié en Suisse et pour moitié au sein de l'UE. Les tonnes restantes importées sont du sucre bio portant le label Max Havelaar qu'il n'est pas possible de se procurer dans la qualité suisse exigée. Depuis 2019, Volg ne vend plus que du sucre blanc répondant aux standards IP-Suisse.
Raisins rouges / blancs (pour la production de vin)	100.0*		
Vin rosé / rouge / blanc	36.2		
Viande de veau	98.3		
Viande de bœuf (gros bétail)	82.7		

Produit	Degré d'autosuffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Viande de mouton	43.2		
Viande de porc	92.7		
Volaille	64.3		
Œufs crus en coquille	78.7		
Total (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	**65%**		**Taux produits CH fenaco = 93%**

Atteint En cours Mesures nécessaires Aucune donnée disponible pour l'instant

Explications

***** *Au moment de la fin de la rédaction du rapport, les derniers chiffres statistiques n'étaient pas disponibles .pour l'année sous revue : c'est la moyenne des années 2016 à 2018 qui s'applique.*

- *L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part suisse des produits fabriqués et commercialisées par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance suisse.*
- *Le choix des denrées alimentaires transformées n'est pas exhaustif et se fonde sur les denrées alimentaires importantes pour fenaco. Les denrées alimentaires non importantes (p. ex. riz, poisson, chocolat, café) ne sont pas prises en compte.*
- *fenaco établit chaque année un décompte interne du flux des marchandises afin d'établir la part indigène et la part des importations. Les valeurs-cibles se basent sur la moyenne roulante des rendements des trois dernières années afin de compenser les fluctuations des récoltes.*
- *Une distinction est établie entre les produits suisses et les importations, la part indigène étant exprimée en % (les quantités restent en interne).*
- *Les statistiques publiques des différentes associations professionnelles servent de source pour le degré d'autosuffisance alimentaire : statistiques annuelles de Swiss granum, rapport annuel de l'USPPT, ProfiReports CCM (Centrale Suisse de la culture maraîchère et des cultures spéciales), statistiques annuelles de FUS (Fruit-Union Suisse), statistiques annuelles « L'année viticole » de l'OFAG, statistiques annuelles « Le marché de la viande en chiffres » de Proviande, statistiques annuelles d'Aviforum « Aviculture en chiffres ».*
- *Pour le blé panifiable : le relevé de données contient une lacune systématique pour toutes les LANDI / centres collecteurs de céréales qui réceptionnent du blé panifiable en régie propre et le commercialisent directement sans passer par le GOF.*

Provenance des aliments fourragers

Produit	Degré d'autosuffisance CH en %	Degré de réalisation fenaco	Remarques
Orge fourragère	83.5*		
Blé fourrager	13.8*		
Maïs-grain	50.4*		Séchage par les agricultrices et les agriculteurs et forte demande en aliments pour volailles.
Triticale	99.5*		
Graines de soja entières	83.9*		
Pois fourrager	53.3*		
Sous-produits du soja	0.0*		
Sous-produits du colza	43.9*		
Total (degré d'autosuffisance global des matières premières listées)	**39%**		**Taux produits CH fenaco = 41%**

Atteint En cours Mesures nécessaires Aucune donnée disponible pour l'instant

Explications

* *Au moment de la fin de la rédaction du rapport, les derniers chiffres statistiques n'étaient pas disponibles pour l'année sous revue : la moyenne des années 2016 à 2018 s'applique.*

- *L'objectif de fenaco est atteint lorsque la part CH des produits fabriqués et commercialisés par fenaco est supérieure au degré d'autosuffisance alimentaire suisse.*
- *Outre les denrées alimentaires, les principales matières premières pour les aliments fourragers sont recensées par provenance.*
- *Une distinction est établie entre les produits suisses et les importations, la part indigène étant exprimée en % (les quantités restent en interne).*
- *Le type de saisie des données et de calcul est le même que celui des denrées alimentaires.*
- *Base de calcul : statistiques annuelles de swiss granum.*

Compte consolidé de valeur ajoutée

Source	2019 KCHF	2018 KCHF	2017 KCHF
Produit net résultant des ventes et des prestations	6 988 463	6 752 095	6 257 103
Prestations reçues provenant des pouvoirs publics	30 665	18 828	15 672
Performance globale	7 019 128	6 770 923	6 272 775
Prestations préalables utilisées	– 5 329 599	– 5 178 997	– 4 750 546
Création de valeur brute	**1 689 529**	**1 591 926**	**1 522 229**
Amortissements et provisions	– 144 156	– 135 189	– 150 276
Création de valeur nette	**1 545 373**	**1 456 737**	**1 371 953**
Utilisation			
Collaborateurs	– 793 800	– 761 245	– 739 709
Pouvoirs publics	– 634 001	– 559 525	– 525 101
Bailleurs de fonds	– 7 502	– 6 510	– 8 493
Rémunération du capital social (y c. dividendes aux tiers)	– 8 121	– 7 974	– 7 636
Bénéfices non distribués (autofinancement)	– 101 949	– 121 483	– 91 014
Total utilisation	**– 1 545 373**	**– 1 456 737**	**– 1 371 953**

Explications

- *Le calcul de la valeur économique directe générée et distribuée est effectué par le biais de ce que l'on appelle le calcul de valeur ajoutée. A travers cet indicateur, nous démontrons quelle valeur ajoutée est réalisée à partir des résultats nets des ventes et des contributions provenant des pouvoirs publics, et comment est utilisée la valeur ajoutée en faveur des collaborateurs, des pouvoirs publics, des investisseurs et des membres.*
- *Correspond à GRI 201 – 1.*

Dépenses en Suisse (fournisseurs locaux)

Domaine d'activité	Dépenses de marchandises Total 2019 KCHF	Part suisse 2019 %	Dépenses de marchandises Total 2018 KCHF	Part suisse 2018 %	Dépenses de marchandises Total 2017 KCHF	Part suisse 2017 %
Agro	1 381 322	74.6	1 356 461	70.8	1 354 531	69.8
Industrie alimentaire	874 649	91.0	839 963	89.7	824 596	90.9
Commerce de détail	1 281 218	82.4	1 276 222	81.4	1 252 082	82.1
Energie	1 486 798	87.8	1 397 520	90.9	1 073 086	92.7
Divers	209 090	94.6	239 043	96.6	226 687	97.5
Total entités suisses de fenaco	5 233 077	83.8	5 109 209	83.2	4 730 982	83.3
Total entités étrangères de fenaco	217 531	0.0	173 307	0.0	76 129	0.0
Total fenaco	**5 450 608**	**80.4**	**5 282 516**	**80.5**	**4 807 111**	**81.9**

Explications

- *Le terme GRI « local » s'applique à toute la Suisse.*
- *Les dépenses correspondent aux charges de marchandises de l'ensemble des UAS pour les achats effectués auprès de fournisseurs externes. Les achats internes à fenaco ne sont pas inclus.*
- *Tous les groupes de marchandises (Food, Feed, Non-Food) sont inclus, mais pas les prestations.*
- *Toutes les entités suisses et étrangères de fenaco sont prises en compte.*
- *La part Suisse en % correspond à la valeur des marchandises commandées par fenaco auprès des agriculteurs et des fournisseurs suisses. La part en % ne correspond toutefois pas au pays d'origine ou de provenance de la marchandise. (p. ex combustibles et carburants acquis auprès de raffineries et de commerçants suisses, bien que le pétrole brut provienne de l'étranger).*
- *Correspond à GRI 204– 1.*

Engagement international

Entreprise	Activité	Pays / site
GOF	Agence de dédouanement	Saint-Louis (F)

Explications

- *fenaco entreprend des démarches d'expansion spécifiques à l'étranger dans le cadre de son axe stratégique Compétence internationale.*
- *La liste complète des entreprises sises à l'étranger est documentée dans le rapport de gestion (pages 97-100).*
- *Correspond à GRI 102 – 4.*

Esprit coopératif au niveau européen

La séance annuelle de l'association Intercoop Europe, l'association des coopératives agricoles européennes, s'est tenue à Berne en 2019. Martin Keller, Président de la Direction de fenaco société coopérative, préside Intercoop Europe de 2018 à 2020. Son objectif tout au long de son mandat est d'amener l'esprit coopératif incarné au sein du groupe fenaco-LANDI au niveau des membres européens de l'association. Intercoop Europe représente les intérêts spécifiques des coopératives agricoles européennes au niveau international.

Prix et distinctions

Prix	Excellente prestation	Attribution par	Informations supplémentaires
Classement GfK 2019 des entreprises les plus réputées pour LANDI	LANDI a figuré au 8e rang du classement de GfK des entreprises les plus réputées et a ainsi progressé d'une place par rapport à l'année précédente.	3500 personnes âgées entre 16 et 69 ans ont été interrogées en Suisse alémanique et en Suisse romande	gfk.ch
Concours de qualité de la Deutsche Landwirtschafts-Gesellschaft (DLG) et concours de qualité de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV) pour Ernst Sutter	Ernst Sutter a remporté 17 médailles d'or et décroché une distinction pour la qualité à long terme de ses produits pour la 8e fois consécutive lors du concours de qualité de la DLG. L'entreprise s'est adjugé la 1re place du classement général du concours de qualité de l'UPSV pour la 3e fois consécutive.	Deutsche Landwirtschafts-Gesellschaft (DLG) et Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSV)	dlg-verbraucher.info upsv.ch
Grand Prix du Vin Suisse 2019 pour DiVino	Quatre vinifications ont reçu des médailles d'or et d'argent.	Grand Prix du Vin Suisse	vinea.ch
Prix Solaire 2019 dans la catégorie « Installations énergétiques » pour AGROLA Solvatec	L'esthétisme de l'installation photovoltaïque intégrée dans un abri à vélos à Liestal (BL) a été récompensé.	Agence Solaire Suisse	solaragentur.ch
Prix spécial au concours des nouveautés et innovations de la foire « Suisse Tier » pour Anicom	La nouveauté « Commerce digital des veaux d'engraissement » a reçu un prix spécial. L'aspect novateur de la fonction dédiée à l'effectif bétail dans l'application Anicom a été salué.	Suisse Tier	visit.suissetier.ch
Atlas du bien commun 2019 pour Volg	Volg s'est classée à la 17e place et figure donc au 2e rang des entreprises commerciales après Migros.	Center for Leadership and Values in Society de l'Université de St-Gall	gemeinwohl.ch

Explications

- *Au cours de l'année sous revue, plusieurs UAS et UP ont reçu des prix et des distinctions.*
- *Les distinctions mentionnées ont été choisies en fonction de leur importance et de leur effet pour l'ensemble de fenaco société coopérative.*

Innovation et processus

Notre ambition

Nous misons sur des innovations relatives aux produits et aux processus dans tous nos domaines d'activité.

Nous entendons par là :
- Utilisation de technologies de pointe dans le domaine agricole, la logistique et la production
- Optimisation permanente des processus internes
- Nouveaux produits ayant une valeur ajoutée pour la clientèle ainsi que les consommatrices et consommateurs
- Processus d'innovation internes par des équipes engagées
- Collaboration active avec les secteurs des sciences et de la recherche

Importance

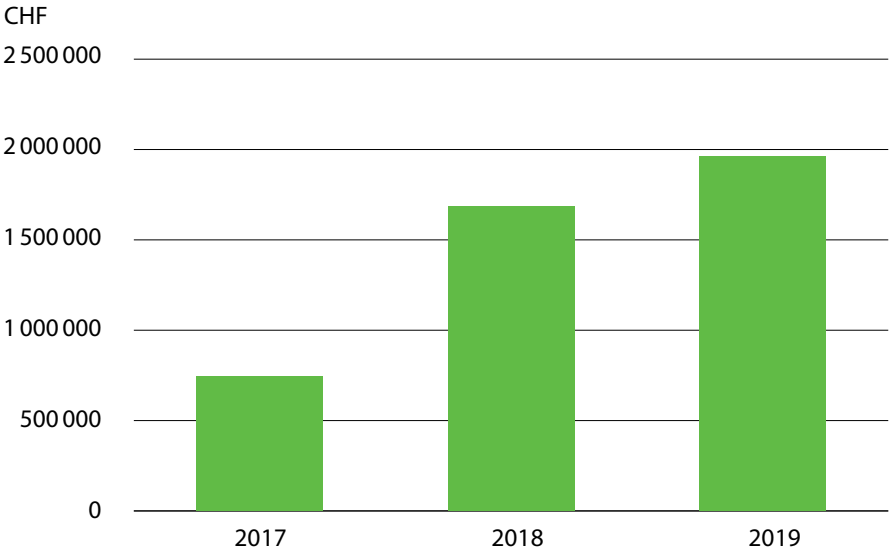
fenaco s'engage pour l'avenir d'une agriculture suisse productrice. Les agricultrices et agriculteurs suisses doivent pouvoir produire de manière plus efficace, plus durable et plus performante grâce à fenaco. L'innovation résulte d'une longueur d'avance dans les connaissances, le savoir-faire et les actions. Elle nécessite une culture et un état d'esprit internes progressistes qui visent à développer nos atouts sur la durée. L'innovation ne s'applique cependant pas uniquement aux nouveautés. Les processus, technologies et produits existants doivent sans cesse être remis en question et optimisés pour gagner en efficacité. Ils offrent d'importants potentiels, par exemple pour la rentabilité ou l'efficacité énergétique. fenaco est en outre un employeur important pour les diplômées et diplômés des hautes écoles, des Hautes écoles spécialisées et des écoles supérieures dans le domaine de l'agronomie et de la technologie des denrées alimentaires. Le contact avec les institutions actives dans la recherche et le développement ainsi que l'utilisation des potentiels des jeunes professionnels motivés sont des facteurs de succès importants.

Objectifs

N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation
3	Promotion de technologies et de processus innovants	Au moins CHF 1 Mio par an	2025	

Reporting

Contributions à l'innovation



Explications

- *Le total indiqué des contributions à l'innovation se compose des projets suivants :*
  a) Coopérations à long terme dans la recherche
  b) Projets stratégiques financés par fenaco
  c) Projets importants de plus de CHF 50 000 financés par l'UAS/UP elle-même

Les projets suivants ont été soutenus par fenaco ou une UAS/UP à l'aide de contributions ciblées en faveur de l'innovation (> CHF 50 000). Le total de ces contributions à l'innovation est indiqué dans le graphique de la page 33 :

Production végétale

- **Avant-projet d'alternative au traitement des semences :** vérification de l'efficacité et des potentiels d'application pour la production suisse de semences de céréales (voir Surfaces cultivées aux pages 70 – 71).
- **Projet « Mouches blanches dans le chou » :** garantie de la pérennité de la culture et de la production du chou de Bruxelles en Suisse et diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques de synthèse.
- **Projet « Des pommes suisses, naturellement ! » :** développement de nouvelles stratégies de protection des plantes, étude du microbiome sur les pelures de pomme et meilleure compréhension des processus microbiens durant le stockage (voir Surfaces cultivées aux pages 70 – 71).
- **Projet « Augmentation de la qualité des carottes suisses » :** optimisation du recours aux antagonistes et lutte contre les maladies foliaires (voir Surfaces cultivées aux pages 70 – 71).
- **Investissements dans des drones de pulvérisation :** développement d'un service de drones de pulvérisation pour la production végétale.
- **Chaire de sélection végétale moléculaire à l'EPFZ :** fenaco société coopérative soutient la chaire d'enseignement de l'EPFZ dans le domaine de la sélection végétale moléculaire par le biais d'une donation à ETH Zurich Foundation. Les recherches se concentrent sur la mise au point de techniques de sélection de culture fourragère permettant d'améliorer le rendement et l'efficience de ces plantes.

Digitalisation

- **Projet « Barto powered by 365FarmNet » :** adaptation de la solution de gestion d'entreprise agricole du leader international 365FarmNet aux besoins suisses.

Produits innovants

- **Projet « Swiss Agriinsects » :** étude du potentiel des protéines et des graisses des insectes en tant que composant pour la fabrication d'aliments fourragers.
- **Projet « Production piscicole agricole » :** étude du potentiel d'une production piscicole agricole. L'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée du poisson – de l'élevage au rayon de vente en passant par l'entreprise agricole et la transformation – est alors examiné.

Les projets innovants suivants ont été réalisés dans le cadre de l'activité opérationnelle de l'UAS/UP et financés par celle-ci (sans le soutien de fenaco) :

Domaine d'activité Agro

- fenaco Céréales, oléagineux et matières premières a développé avec **CFF Cargo** un nouveau concept de transport (concept Agro) afin de pouvoir continuer à transporter par le train des produits provenant de centres collecteurs peu fréquentés et de les livrer à la clientèle.
- Serco Landtechnik importe désormais le concept NEED-Farming d'Agrifac. Cette **solution de précision destinée à la pulvérisation** de certaines plantes réduit l'utilisation des produits phytosanitaires et des engrais, ainsi que la consommation d'eau et de carburant tout en augmentant le rendement.
- UFA a introduit un nouveau **concept global** qui a des effets positifs sur la production laitière, la fécondité et la santé des animaux des **races bovines**.
- UFA a lancé sur le marché avec **Herbaplus** un nouveau complément alimentaire à base de plantes pour les petits ruminants, les bovins et les chevaux. Le produit a un effet antiparasitaire, ce qui permet de réduire l'utilisation de médicaments.
- Le nouveau « **Precision Feeding** » d'UFA adapte la ration individuellement aux besoins hebdomadaires des animaux (affouragement multiphases). Les besoins en substances nutritives sont couverts de manière plus précise, l'efficience des ressources est accrue et le potentiel de performance des animaux est mieux mis à profit.
- Grâce à une nouvelle solution de **lubrifiant à base de graisse alimentaire pour l'entretien des machines**, UFA a réduit sa consommation annuelle de lubrifiants de plus de 90%.

Domaine d'activité Industrie alimentaire

- Avec Varietas, DiVino a lancé une nouvelle gamme de **vins de Suisse orientale** qui souligne le caractère régional et l'artisanat traditionnel.
- Pour ses bâtiments à Gossau (SG), Ernst Sutter a opté pour une **chaleur neutre en CO_2** produite par la nouvelle installation de chauffage à copeaux de bois à l'abattoir de St-Gall. Les copeaux de bois proviennent exclusivement de forêts indigènes situées à moins de 100 km.
- Afin de **réduire sa consommation de plastique**, Ernst Sutter mise sur la technologie d'emballage Flatskin et le film à base de papier Paperlite. Pour les bouteilles PET et les canettes, RAMSEIER Suisse utilise désormais des films rétractables avec un taux de recyclage de 30 à 50%. Chez fenaco Produits du sol, les sacs pour les fruits et légumes seront remplacés par des sacs en papier.
- **From nose to tail** : la société commerciale de frigemo Michel Comestibles a lancé à l'intention des cuisiniers un paquet-dégustation contenant des morceaux de viande méconnus ainsi que des recettes pour la préparation et des informations générales.

Domaine d'activité Commerce de détail

- En collaboration avec Sonect, Volg propose désormais à ses clients le **retrait d'argent liquide directement en magasin**. Cette offre répond à un besoin car les petites localités rurales comptent de moins en moins de distributeurs automatiques.
- Volg renonce à l'**impression automatique du ticket de caisse** et économise ainsi 140 000 rouleaux par an. Cela correspond à 11 200 kilomètres ou à la distance à vol d'oiseau entre Berne et Buenos Aires (Argentine).
- Grâce à la nouvelle application d'**achat en ligne LANDI**, les clients peuvent désormais également utiliser le shop en ligne confortablement depuis leur smartphone.

Domaine d'activité Energie

- AGROLA simplifie le recours à la mobilité électrique grâce à la nouvelle application **eMob**. Les clientes et les clients peuvent trouver des bornes de recharge à proximité dans toute l'Europe et reçoivent des informations relatives à la disponibilité en temps réel, aux types de prise et aux prix.
- A Worb (BE), AGROLA a mis en service la quatrième **borne de recharge pour véhicules électriques**.
- Le premier coup de pioche de la première **station-service à hydrogène** d'AGROLA a été donné à Zofingue. Fruit d'un investissement de LANDI Sursee, cette station-service est exploitée par LANDI Zofingen.
- Conjointement avec l'entreprise de domotique Meier Tobler, AGROLA a lancé le produit **« De l'eau chaude avec de l'énergie solaire »**. Composé d'un chauffe-eau pompe à chaleur et d'une installation photovoltaïque, ce nouveau produit est parfaitement adapté aux besoins des propriétaires.
- L'initiative **AGROsolaire** fait des agricultrices et des agriculteurs des énergiculteurs. Grâce à la combinaison d'une installation photovoltaïque et de batteries de stockage, les entreprises agricoles peuvent augmenter leur autosuffisance dans le domaine énergétique. Si les conditions sont remplies pour AGROsolaire, AGROLA prend en charge jusqu'à 50 % du coût des batteries. On dénombre aujourd'hui 25 installations AGROsolaire en exploitation, en construction ou planifiées. Ces installations produisent plus de 1000 MWh d'électricité par an. L'objectif à moyen terme est de mettre sur pied un réseau d'énergiculteurs.

Divers

- Plus de 70 participants ont travaillé pendant deux jours sur seize idées innovantes et intelligentes lors des premiers **Bison Innovation Days**.
- Bison a conclu un partenariat stratégique avec xplace GmbH dans le domaine de **l'étiquetage électronique** des prix.



Responsabilité entrepreneuriale

Notre ambition

Nous nous engageons pour une direction d'entreprise et des activités commerciales transparentes et responsables.

Nous entendons par là :
- Actions fiables, prévisibles et indépendantes
- Approvisionnement et commerce équitables
- Communication active et établissement de rapports
- Règles de conduite internes et conformité légale
- Système coopératif et participation
- Dialogue avec les groupes d'intérêts

Importance

A nos yeux, le respect des exigences légales ainsi que le comportement correct de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs (règles de conduite) sont une évidence. L'interconnexion mondiale croissante et le commerce international de marchandises sont des thèmes d'actualité. Les consommatrices et consommateurs, le grand public, les autorités et les ONG exigent davantage de transparence au niveau des conditions sociales de travail, du commerce équitable, de la traçabilité et de la responsabilité des entreprises productrices. fenaco accorde une grande importance à la provenance, aux méthodes de production et à l'acceptabilité sociale des flux de marchandises internationaux dans les catégories de biens tels que les engrais, le soja, les céréales fourragères, les fruits et les légumes, les textiles, les appareils électriques et électroniques, les articles ménagers, les articles de jardin, la tourbe, le bois et les énergies fossiles.

Objectifs

N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation
4	Aucune violation liée à la corruption en Suisse ou à l'étranger	Tolérance zéro : aucune violation	Dès maintenant	
5	Aucune violation liée à un comportement anticoncurrentiel	Tolérance zéro : aucune violation	Dès maintenant	

Reporting

Cas de corruption

Nombre et type de cas	2019	2018	2017
Nombre total de violations liées à la corruption (cas avérés)	0	0	0
dont nombre de cas ayant eu des conséquences pour les collaborateurs fautifs	0	0	0
dont nombre de cas impliquant des violations contractuelles avec des partenaires commerciaux	0	0	0

Explications

- *Le recensement des cas de corruption doit sensibiliser nos cadres dirigeants de manière préventive à la stratégie fenaco de la tolérance zéro envers les violations (= condamnation) liées à la corruption. Ceci en particulier dans le contexte où fenaco mène désormais des activités en Europe de l'Est et dans d'autres pays, en plus des pays voisins de la Suisse.*
- *Le but est en premier lieu d'instaurer, au sein de l'entreprise, une prise de conscience des manquements éventuels ainsi qu'une culture d'annonce des irrégularités.*
- *Correspond au GRI 205 – 3.*

Comportement anticoncurrentiel

Nombre et type de cas	2019	2018	2017
Commission de la concurrence (COMCO)			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	0	0	0
Nombre de sanctions décidées	0	0	0
Surveillance des prix			
Nombre d'enquêtes ouvertes ou en suspens	0	0	0
Nombre de décisions / règlements à l'amiable	0	0	0

Explications

- *Cet indicateur a été sélectionné en raison de la taille et de la part de marché importante de fenaco dans le secteur agricole.*
- *Sont rapportés les cas de comportement anticoncurrentiel et les prix abusifs conformément au droit des cartels pour lesquels une enquête a été ouverte contre fenaco en tant que partie prenante.*
- *En Suisse, la Commission de la concurrence (COMCO) et la Surveillance des prix sont considérées comme étant les instances pertinentes.*
- *Correspond au GRI 206 – 1.*

Annonces en matière de compliance

Organe de contrôle / type de rapport	2019	2018	2017
Révision interne/SCI	0	0	0
Révision externe	0	0	1 intégrité dans la comptabilité
Rapport sur la compliance	2 délits pécuniaires	1 délit pécuniaire	1 délit pécuniaire
Rapport sur les risques	0	0	0

Explications

- *Les collaboratrices et collaborateurs sont tenus d'annoncer à leur supérieur ou au Service du personnel les irrégularités constatées qui dérogent au Code de conduite ou aux directives en matière de compliance. Des processus standardisés au sein des RH définissent la procédure à appliquer pour protéger les collaboratrices et collaborateurs.*
- *La nature et le nombre d'annonces en matière de compliance sont rapportés et détaillés dans les documents et les rapports internes ci-dessus.*
- *Correspond aux GRI 102 – 33, GRI 102 – 34 et 102 – 11.*

Initiatives liées au développement durable

Pendant l'année sous revue, fenaco a rejoint, lancé ou soutenu les initiatives de développement durable suivantes, qui visent une amélioration du développement durable (GRI 102 – 12) :

- Quatre UAS de fenaco (fenaco Produits du sol, frigemo, RAMSEIER Suisse et AGROLA) ont participé à l'évaluation internationale en matière de développement durable d'EcoVadis. Cette évaluation prend en compte tous les aspects du développement durable avec plusieurs centaines de questions auxquelles il faut répondre avec des documents justificatifs. Les UAS ont obtenu des résultats d'évaluation bons à très bons situés entre 40 % et 70 %.

- Volg et LANDI Suisse ont signé l'accord de branche de la Swiss Retail Federation visant à réduire l'utilisation de sacs plastiques.
- LANDI Suisse est membre de Lignum (bois suisse) depuis 2019.
- LANDI Suisse a mis en place le code de conduite d'amfori BSCI (anciennement Business Social Compliance Initiative BSCI).

Affiliations à des associations d'intérêts (cotisation de membre > CHF 50 000 par an)

Organisation	Domaines de compétence
Union Suisse des Paysans (USP)	Contribution de section / cotisation de membre
Fruit-Union Suisse	Planification de la commercialisation, publicité en faveur des fruits suisses, promotion de la qualité, information et formation
SWISSCOFEL (Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre)	Présentation et représentation des intérêts des membres pour atteindre un succès commercial efficace et concret
Association suisse des brasseries	Soutien des intérêts professionnels et économiques des brasseries, promotion des mesures de rationalisation dans le secteur brassicole à travers des normes, des travaux de recherche et l'échange d'expériences

Explications

- *Correspond au GRI 102 – 13.*

Autres cotisations aux associations d'intérêts (> CHF 50 000 par an)

Organisation	Affectation	2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF
Union Suisse des Paysans (USP)	Soutien à la communication de base	100 000	100 000	100 000
Communauté d'intérêts des entreprises coopératives (CIEC)	Contribution pour promouvoir la réputation et la reconnaissance des coopératives en tant que forme d'organisation	101 000	101 000	151 000
AgroCleanTech AG et Association AgroCleanTech (ACT)	Contributions destinées à soutenir la lutte contre le réchauffement climatique, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans l'agriculture	100 000	100 000	100 000

Explications

- *Correspond au GRI 102 – 13.*

Contributions politiques

Organisation	Affectation	2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF
Groupe national d'accompagnement contre l'initiative pour une eau potable propre	Campagne d'information « Nous protégeons ce que nous aimons » contre les deux initiatives sur les produits phytosanitaires	200 000	Aucune	Aucune

Explications

- *Sont présentées les contributions aux partis, aux personnes ou aux organisations politiques qui dépassent CHF 50 000 par an.*
- *Correspond au GRI 415 – 1.*

Dialogue avec les parties prenantes

Parties prenantes	Sujets de dialogue	Fréquence
Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF)	Prise de connaissance, présentations de projet, promotion des femmes occupant une fonction dirigeante, partenariat	2019
Protection Suisse des Animaux (PSA)	Partenariat, objectifs de PSA, politique agricole, bien-être des animaux	2019
Suisseporcs	Situation du marché, labels, développement durable dans l'affouragement, politique agricole	2019
Office fédéral de l'environnement (OFEV)	Développement durable fenaco, politique agricole, alimentation, gaspillage alimentaire et tourbe	2019
PET-Recycling Schweiz et Poly Recycling	Initiative pour utiliser à l'avenir du PET recyclé (R-PET) de qualité alimentaire pour la production de bouteilles à boisson	2019
Bio Suisse	Echange, état des lieux et comparaison des défis et opportunités	Annuelle
Union Suisse des Paysans (USP)	Echange bilatéral sur les objectifs ainsi que sur les projets et les activités communs	Plusieurs fois par an
AgroCleanTech	Coordination et réalisation de projets et d'activités en commun	Plusieurs fois par an
Syndicats SYNA et UNIA	Dialogue sur l'égalité salariale, négociations salariales et conventions collectives de travail	Plusieurs fois par an
McDonald's Suisse	Echange bilatéral sur les objectifs ainsi que sur les projets et les activités communs	Annuelle

Explications

- *Tous les dialogues listés font l'objet de procès-verbaux et les résultats ainsi que les mesures sont discutés au sein du Comité directeur Développement durable et innovation.*
- *De plus, le CEO mène des entretiens généraux avec les clients, les autorités et les institutions sur divers sujets.*
- *Correspond aux GRI 102 – 43 et GRI 102 – 21.*

Protection des données chez fenaco

fenaco a désormais un responsable de la protection des données. D'une manière générale, la protection des données est devenue un sujet important au sein de fenaco ces dernières années. De plus, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne (UE) est entré en vigueur en mai 2018. Ce règlement s'applique à tous les pays membres de l'UE ainsi qu'aux trois pays de l'AELE (Liechtenstein, Islande et Norvège). Bien que fenaco société coopérative et ses UAS/UP soient principalement actives en Suisse, de nombreuses unités entretiennent des relations commerciales avec l'UE et les pays de l'AELE, en particulier le Liechtenstein. C'est pourquoi le RGPD est également important pour fenaco.

Société

Notre ambition

Nous nous engageons pour des structures économiques régionales concurrentielles et un approvisionnement approprié dans les régions rurales.

Nous entendons par là :

- Postes de travail et perspectives d'avenir dans les régions à caractère rural en Suisse
- Liens avec les paysans et les paysannes, et proximité avec les consommatrices et les consommateurs
- Approvisionnement de base en zone rurale
- Perception positive auprès de la population urbaine
- Besoins modifiés en raison de l'évolution démographique

Importance

L'agriculture est soumise à des changements permanents. Le changement structurel se poursuit. Actuellement la Suisse compte 50 000 entreprises agricoles, contre près de 80 000 en 1995, soit peu après la création de fenaco. La diminution de la surface agricole utile, un indice de la perte insidieuse de terres cultivables, est aussi une réalité. Ce phénomène affecte surtout les sites privilégiés situés en zone de plaine et sur le Plateau central. Une exploitation de montagne n'assure bien souvent plus une base d'existence suffisante pour une famille, qui doit alors accepter une activité à temps partiel. Les gens sont par ailleurs toujours plus nombreux à vivre dans les agglomérations et les localités situées à proximité des centres ou des villes. Dans les régions rurales, il s'ensuit que les infrastructures de première importance que sont les magasins de village, les offices postaux, les distributeurs automatiques ou les restaurants ont de plus en plus de mal à survivre.

	2019	2015	2010	2005	2000
Nombre d'entreprises agricoles actives Activité principale et accessoire	50 000	53 500	59 000	63 500	70 500
Surface agricole utile en Suisse	1 044 000 ha	1 050 000 ha	1 052 000 ha	1 065 000 ha	1 072 000 ha
Surface moyenne / exploitation	20.9 ha	19.7 ha	17.8 ha	16.7 ha	15.2 ha

Sources : Union Suisse des Paysans et Office fédéral de la statistique

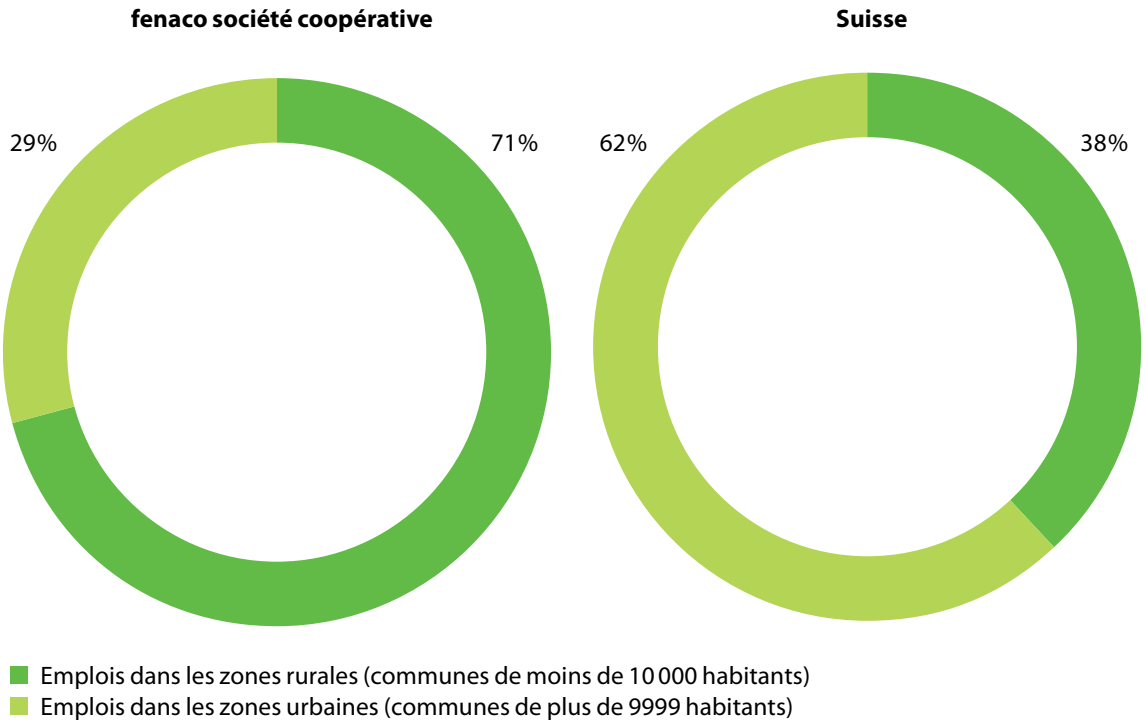
Objectifs

N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation
6	Promotion de l'emploi dans les zones rurales	Taux des emplois de fenaco dans les communes < 10 000 hab. = min. 1,5 fois supérieur au taux suisse	2025	

Reporting

Emplois dans les zones rurales

	2019	2018	2017
Part des emplois fenaco dans les communes de moins de 10 000 habitants	71% *	71%	71%
Part des emplois suisses dans les communes de moins de 10 000 habitants	38% *	38%	38%
Rapport fenaco : Suisse	1.9	1.9	1.9



Répartition des emplois dans les zones rurales et urbaines chez fenaco société coopérative et en Suisse en 2019

Explications

- **Les chiffres statistiques de la Suisse se basent sur les chiffres-clés pour les communes de l'Office fédéral de la statistique. Les derniers chiffres statistiques n'étaient pas disponibles au moment de la fin de la rédaction du rapport : les chiffres les plus récents datent de l'année 2017.*
- *Il n'existe aucune règle de la Confédération pour la définition de « zones rurales ». fenaco se base donc sur le nombre d'habitants officiel de la dernière version disponible des chiffres-clés des communes de la Confédération. Le terme « zones rurales » est attribué aux communes de moins de 10 000 habitants.*

Développement et effets des investissements dans les infrastructures

Vue d'ensemble des investissements en immobilisations corporelles

	2019 Mio de CHF	2018 Mio de CHF	2017 Mio de CHF
Investissements en immobilisations corporelles	149.9	159.1	164.3

Investissements individuels

Projet	Montant Mio de CHF	Description
Construction et transformation des magasins Volg Volg Detailhandels AG	9.6	Les investissements dans les magasins Volg permettent de garder des commerces locaux dans les zones rurales. Grâce à l'intégration d'offices de poste, des services postaux sont toujours proposés dans les villages. Les investissements ont aussi servi à optimiser les processus opérationnels et à agrandir la surface de vente. Enfin, les mesures ont contribué à réduire la consommation d'énergie.
Achat de camions et de véhicules d'entreprise TRAVECO Transporte AG	26.1	Le renouvellement de la flotte de camions est continu (technologie moteur Euro 6, puissance de moteur adaptée à l'utilisation, renonciation à toute surmotorisation, désinvestissement dans les véhicules jusqu'à la norme Euro 5). Il y a aussi eu des investissements dans l'optimisation du poids des plateformes de chargement des camions, des remorques et des semi-remorques (augmentation de la charge utile). Les véhicules individuels, véhicules de livraison et camions sont acquis en fonction de la consommation de carburant. Les véhicules sont en outre équipés du système de télématique GPS (FleetBoard) pour optimiser la planification des tournées et éviter les kilomètres inutiles. Les chauffeurs de TRAVECO sont aussi régulièrement formés à la conduite écologique (EcoDrive).

Projet	Montant Mio de CHF	Description
Nouveaux bâtiments à Laufon (BL) LANDI Reba AG	7.7	Le nouveau bâtiment a permis de simplifier les processus de travail et d'accroître nettement l'efficience, surtout via la capacité de stockage qui est passée de 150 à 420 places de palettes. La station-service est équipée des dernières technologies et de la récupération automatique des vapeurs. Tout a en outre été fait pour ajouter ultérieurement une borne de recharge rapide pour véhicules électriques sans charge de travail importante. Une installation photovoltaïque en toiture est désormais en service et le chauffage au mazout a été remplacé par une chaudière à pellets. La consommation d'énergie a baissé de plus de moitié aussi grâce à la nouvelle enveloppe du bâtiment et au passage à l'éclairage LED.
Nouveau bâtiment à Illnau (ZH) LANDI Zola AG	5.9	Le nouveau bâtiment abrite un TopShop avec station-service et stations de lavage. Une installation photovoltaïque couvrant la majeure partie des besoins propres en électricité a également été posée sur le toit. Grâce au TopShop, les habitantes et habitants de la région d'Illnau ainsi que les pendulaires auront une nouvelle possibilité pour faire leurs courses. En outre, neuf emplois ont été créés.
Entrepôt à boissons et extension des bureaux à Oberbipp (BE) Volg Konsumwaren AG	19.9	Le regroupement de deux sites logistiques a permis d'atteindre un gain d'efficience de 15%, et des synergies et des améliorations de processus ont été réalisées dans de nombreux domaines (par ex. planification et encadrement du personnel, préparation des commandes des clients). Le nombre de kilomètres que doit parcourir le personnel et les collaborateurs de la logistique de distribution (regroupement de l'assortiment en produits secs et tournées de livraison de boissons) a été diminué de 70 000 et a permis une économie de 58 tonnes d'émissions de CO_2. Les matériaux recyclés (carton et films) ont été pressés sous forme de balles, ce qui a permis de réduire considérablement les frais de transport également. La rotation des stocks a pu être augmentée de 49%. Les émissions de bruit ont été minimisées grâce aux voies d'accès optimales depuis et vers l'autoroute. Une installation photovoltaïque de 194 088 kWp a en outre bénéficié d'un soutien financier. Les investissements ont également eu des répercussions positives sur les perspectives d'emploi sur place.

Explications

- *Liste de tous les investissements individuels de plus de CHF 5 Mio.*
- *Seuls les investissements terminés et entrés en service pendant l'année sous revue sont mentionnés.*
- *Correspond à GRI 203 – 1.*

Convention de partenariat avec l'Aide Suisse aux Montagnards

Dans le cadre de l'offensive « Engagement », fenaco a signé en 2015 une convention de partenariat avec l'Aide Suisse aux Montagnards. Par cet engagement, fenaco société coopérative tient compte des conditions-cadres plus difficiles qui prévalent en zone de montagne. Des projets planifiés à l'initiative d'agricultrices et d'agriculteurs ou de communautés agricoles afin de leur assurer un meilleur avenir commercial sont soutenus financièrement. Le partenariat avec l'Aide Suisse aux Montagnards a été signé dans un premier temps pour cinq ans et durera jusqu'en 2020. Le projet suivant a été soutenu au cours de l'année sous revue :

Lieu de l'engagement	Soutien
Atelier de menuiserie de Pascal Rachet dans la Vallée de Joux (VD)	L'atelier fabrique les emballages en bois pour le fromage « Mont d'Or ». Pascal Rachet est le dernier fabricant suisse à produire ce type d'emballage. Ce dernier permet de conserver une plus grande valeur ajoutée en Suisse.

Fonds destiné aux agriculteurs en situation difficile ou d'urgence

fenaco société coopérative a créé, le 1er juillet 2015, un fonds destiné aux agricultrices et agriculteurs en situation difficile ou d'urgence. Il doit permettre d'apporter une aide rapide et sans bureaucratie inutile aux exploitations agricoles affectées par des dommages résultant des forces de la nature ou d'autres événements. Les demandes d'aide doivent être adressées par la LANDI locale. Si cette dernière s'engage à prendre à sa charge le tiers de l'aide immédiate nécessaire, fenaco verse les deux tiers restants par le biais de son fonds d'aide en cas de catastrophe. Au cours de l'année sous rapport, les soutiens suivants ont été accordés :

Situation difficile ou d'urgence	LANDI impliquée	Montant total
Incendie d'une grange à Hildisrieden (LU)	LANDI Sempach Emmen	CHF 10 000
Perte d'une source d'eau à la ferme à Schenkon (LU)	LANDI Sursee	CHF 10 000
Incendie d'une ferme à Alchenstorf (BE)	LANDI Kowy	CHF 10 000
Incendie d'une ferme à Kirchberg (BE)	LANDI Kowy	CHF 5 000
Cas de salmonelles chez des vaches à Koppigen (BE)	LANDI Kowy	CHF 10 000
Incendie d'une étable à Grüsch (GR)	LANDI Graubünden	CHF 10 000
Incendie d'un manège de chevaux à Jonen (AG)	LANDI Freiamt	CHF 3 000

Sensibilisation aux produits suisses
Les consommatrices et consommateurs doivent apprendre comment les denrées alimentaires sont produites en Suisse. Les entreprises Meliofeed et UFA de fenaco sponsorisent donc la manifestation « Emma à la ferme » de la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). Le lien étroit avec l'agriculture est également essentiel pour Volg. L'entreprise a créé les univers d'expérimentation Naturena afin d'illustrer cette proximité. La cinquième ferme agro-touristique a été inaugurée au Schüpberg (BE). RAMSEIER Suisse construit également un univers expérimental à Oberkirch et à Sursee (LU). Ils doivent ouvrir au printemps 2020 et contribuer à donner une image positive des fruits suisses. Quelque 250 m^3 de bois de construction et de bois provenant d'épicéas et de sapins suisses ont été nécessaires pour construire ce nouveau bâtiment.

Action « Eclats de rire »
Une action de collecte en faveur de la Fondation Théodora a eu lieu en 2019 dans tous les magasins Volg de Suisse alémanique et de Suisse romande. Cette action qui prévoit plusieurs autres activités marque le début d'une collaboration de trois ans entre Volg et les « docteurs Rêves » de Théodora.

Collaborateurs

Notre ambition

Nous sommes un employeur orienté vers l'avenir, ouvert et attrayant pour des collaboratrices et des collaborateurs ambitieux.

Nous entendons par là :
- Conditions d'engagement correctes, équitables et concurrentielles
- Culture de conduite orientée sur les valeurs, le partenariat, les solutions et adaptée aux situations
- Nos collaboratrices et collaborateurs se sentent reconnus, appréciés et en sécurité
- Développement de nos compétences par des programmes de formation avec des intervenantes et intervenants internes
- Sécurité au travail et protection de la santé
- Organisation en réseau favorable à la communication

Importance

Les bonnes relations entre l'employeur et l'employé se traduisent par un climat d'entreprise agréable. Le respect, sans arrière-pensée, de la personnalité de chaque collaborateur, l'équité, la justice, la loyauté, la considération et le respect réciproques sont des éléments essentiels à l'instauration d'une bonne ambiance d'entreprise. La formation et la formation continue des collaboratrices et collaborateurs sont un autre pilier essentiel du développement constant de l'entreprise. Elles participent à la promotion individuelle des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à la création d'emplois attrayants. Le soutien à la relève ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances et d'un nouveau savoir-faire par de jeunes collaborateurs bien formés est une tâche qui revêt toujours davantage d'importance pour toute entreprise qui souhaite rester compétitive.

Objectifs

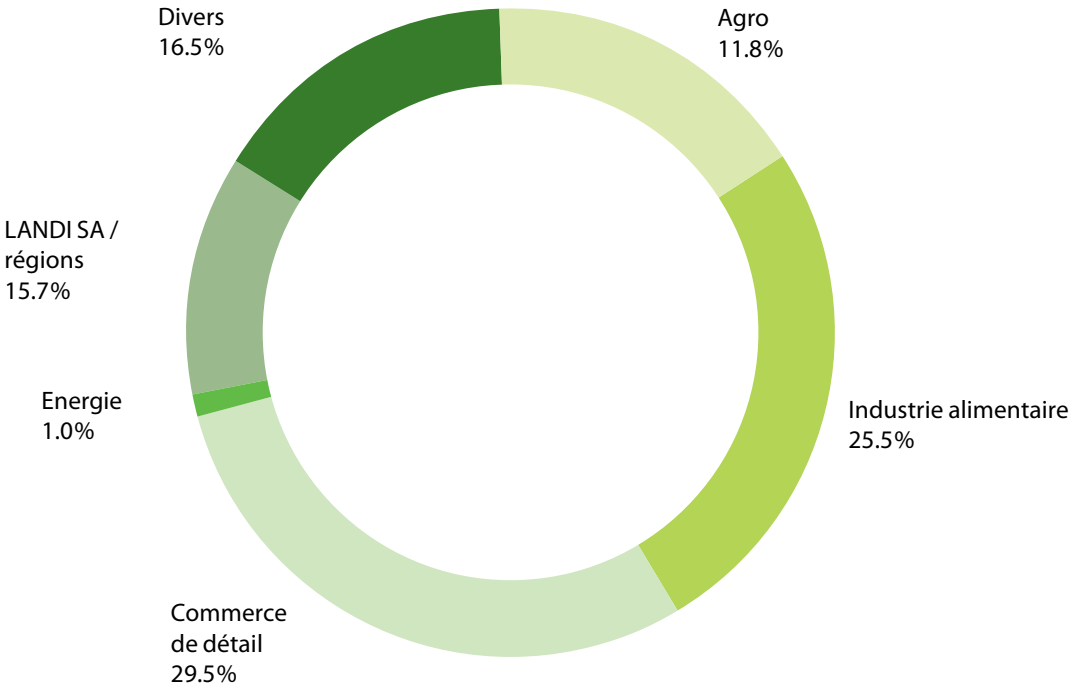
N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation
7	Augmentation de la proportion de femmes cadres	Hausse du taux chaque année	2025	
8	Réduction du taux de rotation	Baisse du taux par UAS/UP chaque année	2025	
9	Stabilisation des jours d'absence des collaborateurs	Stabilisation des jours d'absence pour maladie et accident professionnel par UAS/UP	2022	

Reporting

Nombre de collaborateurs

	2019		2018		2017	
	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP
Agro	1 237	1 121	1 258	1 134	1 262	1 064
Industrie alimentaire	2 671	2 448	2 561	2 302	2 534	2 278
Commerce de détail	3 093	2 362	2 942	2253	2 834	2 186
Energie	106	98	121	106	107	80
LANDI SA / régions	1 639	1 224	1 591	1 185	1 786	1 375
Divers	1 728	1 561	1 707	1 552	1 536	1 401
Total fenaco	**10 472**	**8 815**	**10 179**	**8 533**	**10 058**	**8 383**
dont apprentis	527	527	533	531	533	520
dont stagiaires et temporaires	–	–	–	–	235	235
dont stagiaires	15	12	26	21	–	–
dont temporaires	233	166	249	161	–	–

ETP = équivalent temps plein



Part de collaborateurs (personnes) par division sur l'effectif total du personnel 2019

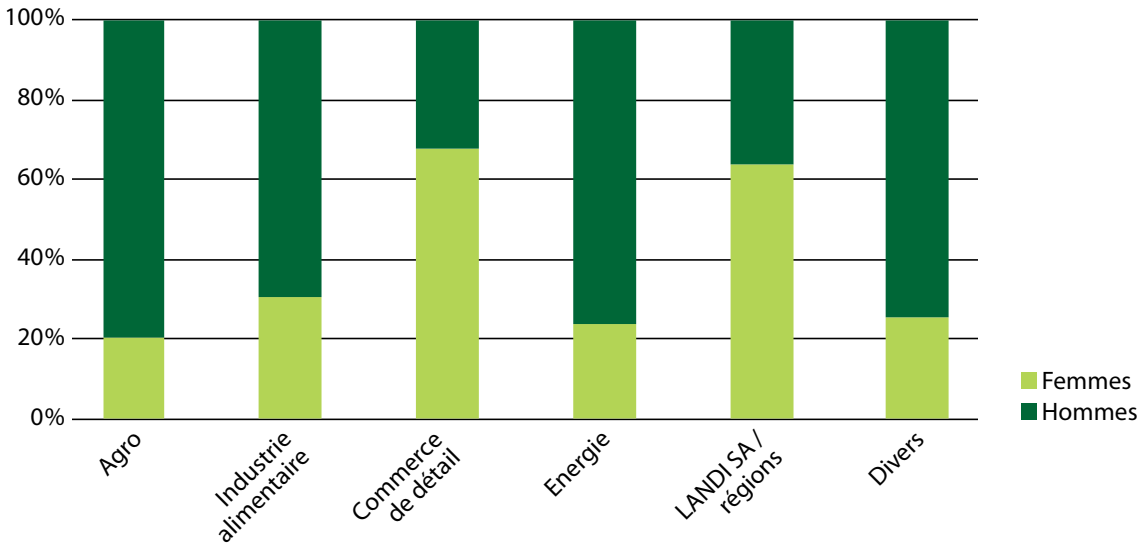
Explications

- *Le nombre de personnes est calculé comme une valeur moyenne sur l'année sous revue.*
- *Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non via des tiers) et s'ils ont bénéficié d'un contrat de travail au 31 décembre.*
- *Correspond au GRI 102 – 8.*

Répartition par sexe

	Femmes						Hommes					
	2019		2018		2017		2019		2018		2017	
	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP
Agro	250	196	260	198	–	–	987	925	998	936	–	–
Industrie alimentaire	815	661	829	655	–	–	1 856	1 787	1 733	1 647	–	–
Commerce de détail	2 104	1 474	2 045	1 472	–	–	989	888	898	780	–	–
Energie	25	21	30	25	–	–	81	77	91	81	–	–
LANDI SA / régions	1 042	717	998	683	–	–	597	507	593	502	–	–
Divers	441	353	432	348	–	–	1 287	1 208	1 276	1 204	–	–
Total fenaco	**4 677**	**3 422**	**4 592**	**3 361**	**–**	**–**	**5 795**	**5 393**	**5 587**	**172**	**–**	**–**
dont apprentis	300	300	307	303	–	–	227	227	226	228	–	–
dont stagiaires	6	5	10	8	–	–	9	7	16	13	–	–
dont temporaires	121	82	136	87	–	–	166	69	113	74	–	–

ETP = équivalent temps plein



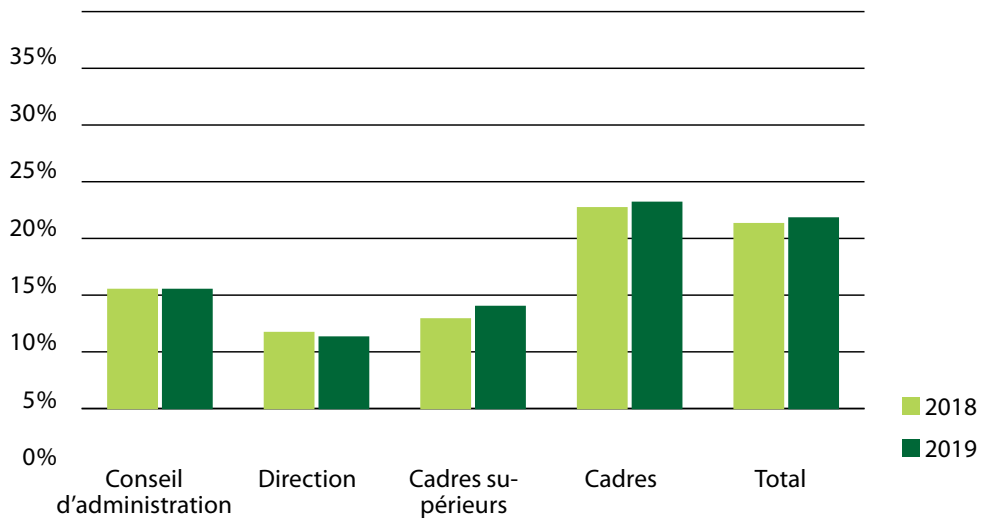
Représentation des femmes et des hommes (personnes) par domaine d'activité 2019

Explications

- *Le nombre de personnes est calculé comme une valeur moyenne sur l'année sous revue.*
- *Les temporaires et les stagiaires sont inclus dans les statistiques s'ils sont directement engagés par fenaco (et non via des tiers) et s'ils ont bénéficié d'un contrat de travail au 31 décembre.*
- *Correspond au GRI 405 – 1*

Représentation des femmes et des hommes aux niveaux de la Direction

Niveau de cadres 2019	Total des femmes	Femmes <30	Femmes 30–50	Femmes >50	Total des hommes	Hommes <30	Hommes 30–50	Hommes >50
Conseil d'administration	10.5%	0.0%	10.5%	0.0%	89.5%	0.0%	31.6%	57.9%
Direction	6.3%	0.0%	0.0%	6.3%	93.8%	0.0%	37.5%	56.3%
Cadres supérieurs	8.3%	0.0%	5.0%	3.3%	91.7%	0.0%	41.7%	50.0%
Cadres	18.3%	1.7%	12.2%	4.4%	81.7%	3.9%	44.2%	33.6%
Total	**16.8%**	**1.4%**	**11.2%**	**4.2%**	**83.2%**	**3.3%**	**43.6%**	**36.2%**



Evolution sur deux ans du nombre de femmes ayant une fonction de cadre

Les mesures suivantes ont été prévues afin d'augmenter la part des femmes à tous les niveaux de cadres :

- Permettre / encourager le travail à temps partiel pour les collaboratrices et les collaborateurs
- Analyse de potentiel des collaboratrices ambitieuses avec des demandes actives sur leur disposition à assumer une fonction dirigeante et soutien par le principe A-R-S (apprécié – reconnu – en sécurité) ainsi que des formations
- Plan de carrière pour les collaboratrices et les collaborateurs selon leurs tranches de vie
- Vérification lors de la formation de groupes de travail et d'équipes mixtes afin d'avoir une représentation équilibrée des hommes et des femmes

Explications

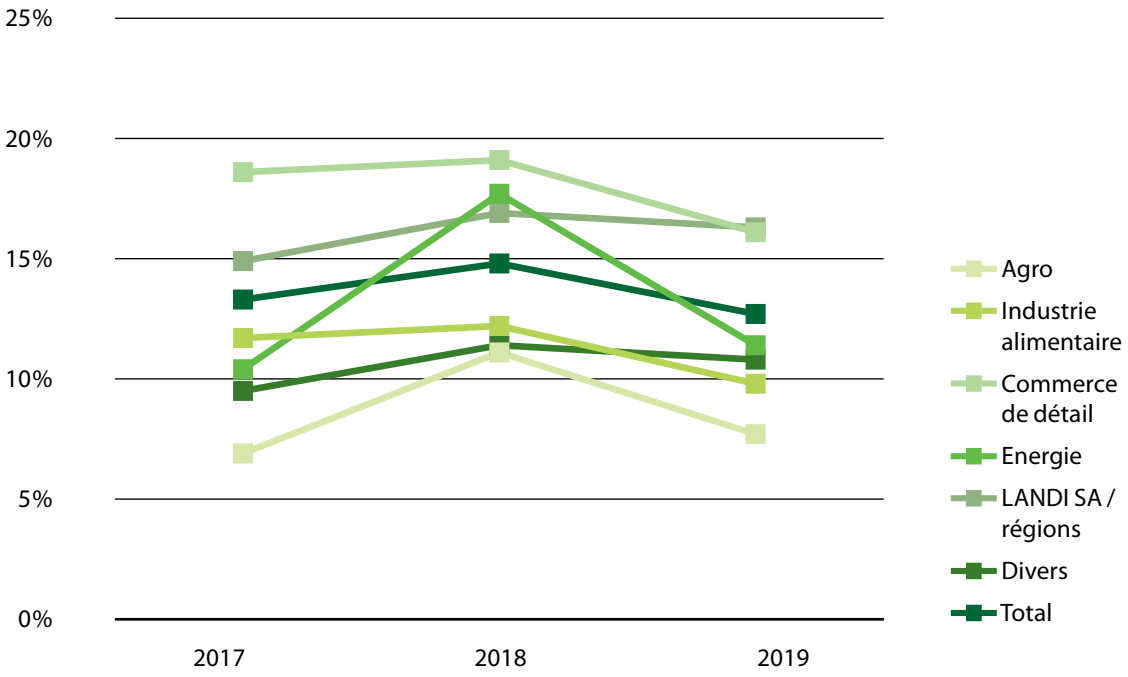
- *Correspond au GRI 415 – 1.*

Rotation du personnel

Domaine d'activité	2019		2018		2017	
	Nombre de départs	Taux de rotation	Nombre de départs	Taux de rotation	Nombre de départs	Taux de rotation
Agro	79	7.7%	124	11.1%	70	6.9%
Industrie alimentaire	229	9.8%	308	12.2%	271	11.7%
Commerce de détail	434	16.1%	548	19.1%	466	18.6%
Energie	12	11.4%	12	17.7%	7	10.4%
LANDI SA / régions	250	16.3%	276	16.9%	234	14.9%
Divers	168	10.8%	174	11.4%	488	9.5%
Total fenaco	**1 172**	**12.7%**	**1 442**	**14.8%**	**1 536**	**13.3%**

Domaine d'activité	Motif de départ le plus fréquent			2e motif de départ le plus fréquent			3e motif de départ le plus fréquent		
	2019	2018	2017	2019	2018	2017	2019	2018	2017
Agro	L	L	L	B	G	G	D	A	A
Industrie alimentaire	L	L	L	J	J	G	A	G	J
Commerce de détail	L	L	L	G	G	G	J	J	A
Energie	L	L	C	G	C	A	B/A	A	B
LANDI SA / régions	L	L	L	J	G	G	G	J	J
Divers	L	L	L	G	G	G	C	A	A
Total fenaco	**L**	**L**	**L**	**G**	**G**	**G**	**J**	**J**	**A**

A = travail ou compétences insatisfaisants
B = supérieur / équipe / climat de travail
C = lieu de travail / distance de travail
D = absence de formation / formation continue & d'alternatives de progression professionnelle
E = rémunération insatisfaisante
F = temps de travail ou congés insatisfaisants
G = motifs disciplinaires / performance insuffisante
H = licenciement immédiat
I = maternité
J = raisons de santé
K = formation continue
L = changement de branche ou de profession / réorientation



Evolution du taux de rotation sur trois ans

Les mesures suivantes sont prévues pour réduire le taux de rotation :

- Permettre / encourager le travail à temps partiel pour les collaboratrices et les collaborateurs
- Plan de carrière conformément à l'analyse de potentiel
- Modèles pour congés sabbatiques (différenciés selon les catégories d'ancienneté et le niveau de cadres)
- Introduction de modèles d'horaires de travail flexibles (différenciés selon le taux d'occupation, les horaires et le lieu de travail)
- Analyse et réduction de la rotation < 1 an

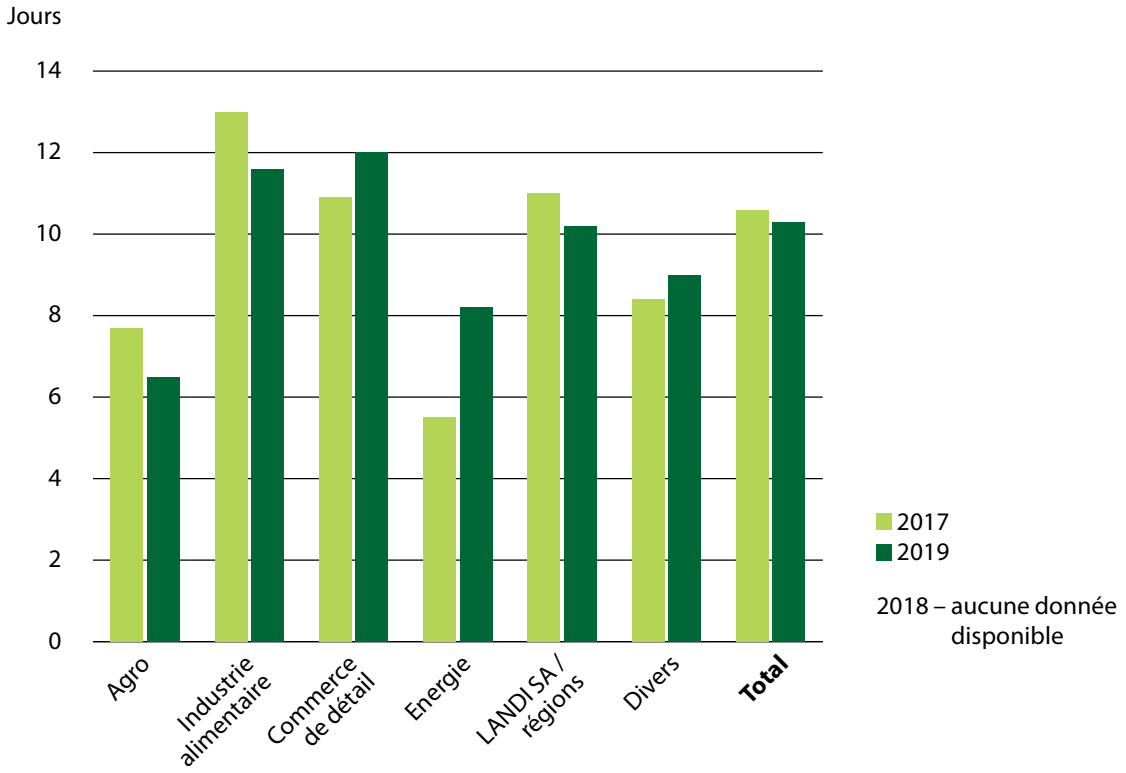
Explications

- *La différenciation du taux de rotation par sexe n'est pas encore possible pour des raisons informatiques.*
- *Le taux de rotation en pourcentage est calculé à partir du nombre de personnes qui ont quitté fenaco par rapport à l'effectif total du personnel.*
- *Le taux de rotation du personnel par tranche d'âge n'est pour le moment pas saisi par fenaco. En revanche, fenaco saisit et publie les motifs de départ les plus fréquents.*
- *Les stagiaires, les apprentis et les temporaires ne sont pas pris en compte dans le taux de rotation du personnel.*
- *Les entités étrangères ne sont pas inclues.*
- *Correspond partiellement au GRI 401 – 1.*

Absences

Nombre moyen de jours d'absences pour raisons de santé par an

Domaine d'activité	2019	2018	2017
Agro	6.5	–	7.7
Industrie alimentaire	11.6	–	13.0
Commerce de détail	12.0	–	10.9
Energie	8.2	–	5.5
LANDI SA / régions	10.2	–	11.0
Divers	9.0	–	8.4
Total fenaco	**10.3**	**–**	**10.6**



Evolution sur trois ans du nombre moyen de jours d'absences annuelles pour raisons de santé par an

Taux d'absentéisme moyen (en pourcentage)

	2019				2018				2017			
Domaine d'activité	**M**	**AP**	**ANP**	**Total**	**M**	**AP**	**ANP**	**Total**	**M**	**AP**	**ANP**	**Total**
Agro	1.94	0.25	0.38	2.58	–	–	–	–	2.22	0.45	0.37	3.04
Industrie alimentaire	3.73	0.36	0.50	4.59	–	–	–	–	4.14	0.43	0.59	5.15
Commerce de détail	4.00	0.30	0.46	4.76	–	–	–	–	3.53	0.26	0.54	4.33
Energie	2.62	0.02	0.64	3.27	–	–	–	–	1.57	0.00	0.63	2.18
LANDI SA / régions	3.25	0.26	0.52	4.03	–	–	–	–	3.57	0.41	0.38	4.36
Divers	2.70	0.46	0.41	3.56	–	–	–	–	2.52	0.52	0.28	3.33
Total fenaco	**3.31**	**0.33**	**0.46**	**4.10**	**–**	**–**	**–**	**–**	**3.35**	**0.40**	**0.45**	**4.21**

M = Maladie AP = Accident professionnel ANP = Accident non-professionnel

Les mesures suivantes sont prévues pour stabiliser le nombre d'absences :

- Gestion des absences et entretiens de reprise du travail
- Soutien et intensification de l'estime, A-R-S (apprécié – reconnu – en sécurité) et gestion individuelle
- Introduction de modèles d'horaires de travail flexibles en fonction du taux d'occupation, des horaires et du lieu de travail
- Renforcement de la protection de la santé (= logiciel, par ex. ergonomie, prévention)
- Renforcement de la sécurité au travail (= matériel, par ex. environnement de travail, poussières et équipement de protection)

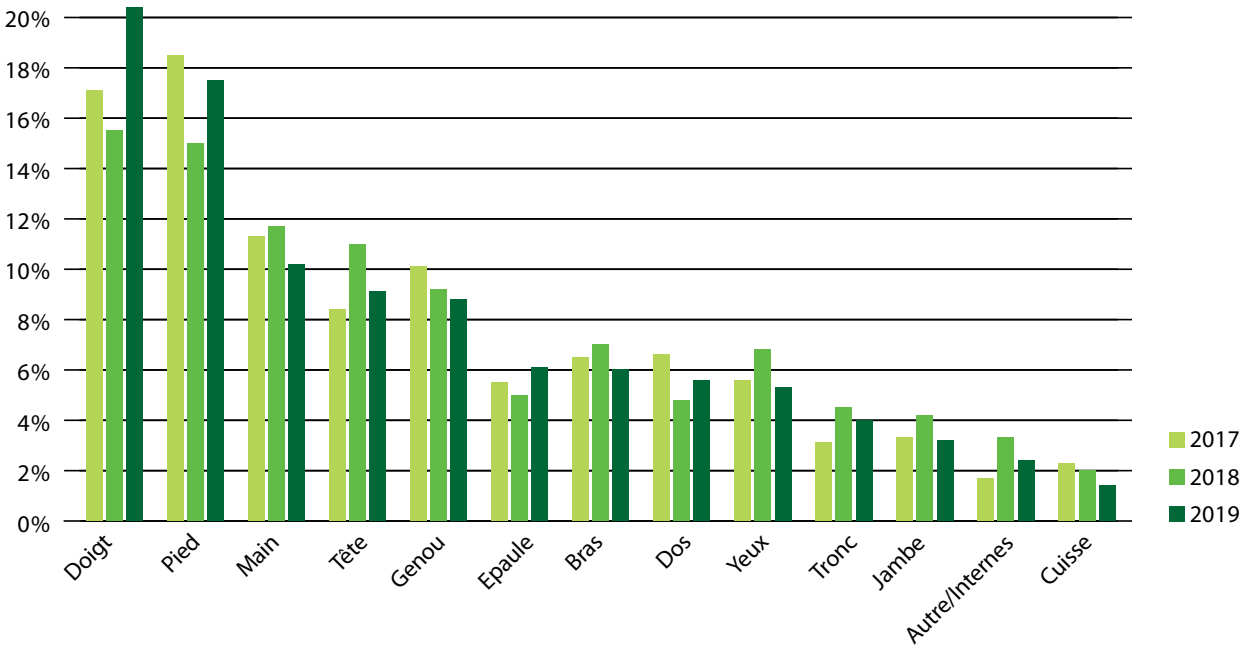
Explications

- *Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP).*
- *Le taux d'absence en pourcent correspond au rapport entre les jours d'absence pour problèmes de santé et le nombre de jours de travail théoriques prévus pendant la même période (252 jours).*
- *Les maladies incluent toutes les absences de moins de 90 jours ainsi que les absences dans le cadre de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie (absences de plus de 90 jours à deux ans au maximum).*
- *L'évaluation par sexe n'est pas possible pour des raisons techniques.*
- *Pour 2018, aucune donnée n'est disponible pour des raisons techniques.*
- *fenaco ne peut pas faire de répartitions par région. Les répartitions sont faites selon les domaines d'activité.*
- *Les entités situées à l'étranger ne sont pas prises en compte.*
- *Correspond partiellement au GRI 403 – 2.*

Blessures

	2019	2018	2017
Nombre d'accidents professionnels	570	600	604
Accidents professionnels / nombre de collaborateurs	5.4%	5.9%	5.9%
Nombre de décès liés au travail	0	0	0

Répartition de la fréquence du type de blessures par ordre décroissant



Répartition par ordre décroissant de la fréquence du type de blessures (diagramme de Pareto)

Explications

- *Pour la branche carnée, les données sur les types de blessures sont basées sur les chiffres et les principes de l'Assurance des métiers Suisse (AMS). Pour les autres branches de fenaco, ce sont les principes de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident qui s'appliquent (SUVA).*
- *Correspond au GRI 403 – 2.*

Formation et formation continue

Collaboratrices et collaborateurs

	2019			2018			2017		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation	12.47	7.94	**9.75**	–	–	**–**	–	–	**10.6**
Nombre moyen de jours de formation	1.5	0.9	**1.1**	–	–	**–**	–	–	**1.2**
Temps de formation sur le temps de travail standard	0.58%	0.37%	**0.45%**	–	–	**–**	–	–	**0.48%**

Apprenti(e)s

	2019			2018			2017		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Nombre moyen d'heures de formation pour les apprenti(e)s	320.4	284.8	**305.1**	–	–	**–**	–	–	**316.2**
Nombre moyen de jours de formation pour les apprenti(e)s	37.3	33.1	**35.5**	–	–	**–**	–	–	**36.8**

Explications

- *Les valeurs moyennes s'entendent par équivalent temps plein (ETP). L'effectif total du personnel en constitue la base.*
- *Sont recensés les jours de formation internes et externes.*
- *La participation aux journées techniques n'est pas considérée comme jour de formation.*
- *Un jour de formation correspond à 8,6 heures, le temps de travail standard est de 252 jours par an.*
- *Pour 2018, aucune donnée n'est disponible pour des raisons techniques.*
- *La différenciation par sexe est disponible à partir de 2019.*
- *A l'avenir, l'utilisation d'un système de gestion de l'apprentissage (LMS) doit permettre d'obtenir des statistiques plus détaillées.*
- *Les apprenti(e)s suivent des formations de 2, 3 et 4 ans.*
- *Correspond partiellement au GRI 404 – 1.*

Prestations de l'organisation des formations de fenaco

fenaco s'engage dans la formation professionnelle et continue en interne. En plus de la qualification continue en cours d'emploi, plusieurs unités de prestation proposent des formations continues pour les collaboratrices et collaborateurs et les apprenti(e)s du groupe fenaco-LANDI. Les cours et les ateliers portent sur tous les domaines d'activité stratégique ainsi que la sécurité au travail, le développement durable, la gestion du personnel et des finances. 690 journées de cours ont eu lieu en interne, avec un total de 9482 participants. Dans la formation pour les apprentis, 166 journées de cours en interne ont eu lieu en plus, avec 3419 participants.

Rémunération

Salaire brut du Conseil d'administration et de la Direction

	2019	2018	2017
Conseil d'administration	CHF 1.0 Mio	CHF 1.0 Mio	CHF 0.9 Mio
Présidence du Conseil d'administration	CHF 188 000	CHF 184 000	CHF 167 000
Direction (présidence et 5 chefs de division)	CHF 3.9 Mio	CHF 4.0 Mio	CHF 3.8 Mio
Président de la Direction	CHF 704 000	CHF 735 000	CHF 694 000

Explications

- *Le salaire brut de la Direction comprend le salaire de base et la participation au résultat.*
- *Les rémunérations des membres du Conseil d'administration se composent d'un salaire de base fixe et d'un moment variable sous forme de jetons de présence pour la participation aux séances.*
- *Correspond au GRI 102 – 39.*

Convention collective de travail

	2019	2018	2017
Part des collaborateurs avec CCT	62.4%	60.7%	–

Explications

- *Les chiffres englobent tous les collaborateurs (y compris les apprentis) avec une CCT de fenaco et des autres branches (par ex. boulangerie-pâtisserie, boucherie, shop de station-service).*
- *Correspond au GRI 102 – 41.*

Augmentations de salaire

	2019 Effectif dès le 01.01.2020	2018 Effectif dès le 01.01.2019	2017 Effectif dès le 01.01.2018
Augmentation de la masse salariale totale	1.1%	1.2%	1.0%

Salaires minimaux

	2019 Effectif dès le 01.01.2020	2018 Effectif dès le 01.01.2019	2017 Effectif dès le 01.01.2018
Salaire de référence pour un CFC de 4 ans	CHF 4200	CHF 4200	CHF 4200
Salaire de référence pour un CFC de 3 ans	CHF 4100	CHF 4100	CHF 4100
Salaire de référence pour un CFC de 2 ans	CHF 4000	CHF 4000	CHF 4000
Salaire min. pour les collaborateurs non qualifiés (CCT fenaco)	CHF 3800	CHF 3800	CHF 3800
Salaire min. pour les collaborateurs non qualifiés (hors CCT)	CHF 3675	CHF 3675	CHF 3675

Explications

- *Les salaires minimaux se basent sur 13 salaires mensuels versés (salaire brut).*
- *Correspond au GRI 102 – 39.*

Rémunération
Le rapport entre le salaire brut le plus élevé et le niveau médian de tous les employés n'est pas calculé (correspond partiellement au GRI 102 – 38). En revanche, fenaco publie ouvertement les salaires des catégories salariales les plus faibles et le salaire brut le plus élevé (président de la Direction), ainsi que les salaires des plus hauts niveaux de la Direction.

Parité salariale
Les données salariales de la maison-mère fenaco ont été évaluées pour la première fois en 2016 avec l'outil d'analyse officiel du Dialogue sur l'égalité des salaires (DES) « Logib ». L'objectif était de contrôler les principes d'égalité salariales ancrés dans fenaco depuis sa création. Le rapport final a été ratifié par nos syndicats. La Direction de fenaco a décidé de poursuivre le DES pour toutes les UAS/UP. Dès 2019, les RH contrôlent à l'aide de l'outil Logib si la parité salariale est respectée dans les UAS/UP. Les résultats pourront ainsi être comparés avec ceux du premier DES de 2016. Fin 2020, toutes les UAS/UP devraient avoir subi un contrôle DES qui devra être répété tous les cinq ans.

Sol et alimentation

Notre ambition

Nous encourageons le développement de l'agriculture et nous nous engageons pour un paysage cultivé, la diversité des espèces et la sécurité alimentaire.

Nous entendons par là :
- Conseil et encadrement des agricultrices et agriculteurs sur place
- Production ménageant les ressources
- Compétence dans les domaines spécialisés et dans la formation
- Labels de qualité certifiés
- Coopération internationale avec des partenaires choisis
- Engagement contre le gaspillage alimentaire
- Garantie et amélioration du bien-être des animaux et des modes de détention respectant les besoins de l'espèce

Importance

Les ressources de la Terre, renouvelables ou non, sont limitées. Elles sont exploitées par une population mondiale en constante augmentation qui dépend d'un environnement intact et de denrées alimentaires suffisantes. Le changement des conditions climatiques représente un défi supplémentaire. Ce qui fonctionne aujourd'hui dans l'agriculture productrice ne fonctionnera peut-être plus demain. Afin d'assurer aux consommatrices et consommateurs suisses un approvisionnement en produits sains et de haute qualité, il est nécessaire d'avoir un engagement large et multidimensionnel. La sélection de variétés de plantes adaptées aux conditions locales, le développement de méthodes de protection des plantes alternatives ou la formation et le perfectionnement des agricultrices et agriculteurs sont des éléments importants pour une gestion durable de nos sols. C'est précisément là que fenaco intervient avec ses investissements dans la recherche et la technologie ainsi que ses prestations de conseil. De plus, il est également important d'empêcher le gaspillage alimentaire en veillant à ce que les denrées alimentaires produites soient utilisées dans le but auquel elles sont destinées. Outre les ménages privés (45 % du gaspillage alimentaire), l'industrie alimentaire (30 %) et l'agriculture (15 %) sont les plus grandes sources de gaspillage alimentaire en Suisse.

Objectifs

N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation
10	Réduction du gaspillage alimentaire	Mesures de réduction et intégration de fenaco dans le système de dons national	2025	
11	Rôle de leader dans la protection alternative des plantes	Hausse des surfaces chaque année	2025	

Reporting

Gaspillage alimentaire

	2019	2018	2017
Total des dons de denrées alimentaires (remise gratuite)	**193.55 t**	**119.51 t**	**191.82 t**
dont issus de l'industrie alimentaire	165.92 t	74.05 t	175.89 t
dont issus du commerce de détail	27.63 t	45.46 t	15.93 t
Total des ventes aux Epiceries Caritas (à prix fortement réduits)	**33.74 t**	**56.60 t**	**53.98 t**
dont issus de l'industrie alimentaire	17.26 t	23.49 t	38.80 t
dont issus du commerce de détail	16.48 t	33.11 t	15.18 t

La plupart du temps, les mesures visant à réduire le gaspillage alimentaire ne peuvent pas être évaluées de manière quantitative. C'est pourquoi seuls les gros dons sont recensés. Des dons importants sont en principe positifs. Cependant, le but en soi n'est pas de les augmenter. Pendant l'année sous revue, fenaco a mis en place une collaboration à plus long terme avec les organisations d'entraide « Table couvre-toi » et « Table Suisse » qui implique un soutien financier, matériel et moral, tout comme une communication commune. Il s'agit dans un premier temps de contrôler les possibilités de dons des autres UAS et des points de vente de Volg, LANDI et TopShop en plus de l'offre actuelle de dons de l'industrie alimentaire et des centrales de distribution Volg.

L'automatisation croissante, en particulier l'installation de triage qualité électronique, mène à un rendement plus élevé et ainsi à moins de gaspillage alimentaire au sein de fenaco Produits du sol et de frigemo. LANDI Seeland AG prépare les haricots et les choux de Bruxelles bénéficiant des labels Suisse Garantie et Bio de manière encore plus soignée afin que les parties comestibles qui finissent normalement au compost puissent être utilisées en tant que haricots secs voire même comme un produit spécifique (feuilles de chou de Bruxelles).

Explications

- *fenaco définit comme gaspillage alimentaire les denrées alimentaires pouvant être consommées sans risques d'un point de vue nutritionnel et sanitaire, mais qui ne répondent pas aux exigences de qualité strictes des acheteurs et des consommatrices et consommateurs.*
- *L'objectif est d'éviter et de réduire les pertes alimentaires dans nos propres processus de fabrication et de logistique.*
- *Dans la mesure du possible, les denrées alimentaires consommables sont données plutôt que d'être valorisées comme aliments pour animaux ou biogaz (revalorisation en cascade selon le principe assiette – auge – réservoir).*

Protection des plantes

Méthode	Utilisation	Surfaces cultivées en ha			
		Total Suisse *(Agristat 2018)*	2019	2018	2017
Traitement des semences par procédés thermiques	Blé / Orge	103 610	0.30	0.30	0.60
Traitement des carottes avec des organismes antagonistes et des méthodes de lutte alternatives avant la mise en stock	Carottes	2 011	0.18	0.39	0.17
Traitement des pommes de table avec des méthodes de lutte alternatives	Pommes	3 786	202	170	134
Lutte contre la pyrale avec des hyménoptères (Trichogramma brassicae) lâchés par drone ou cartes	Maïs	CH : 15 700	44 000 CH : 9 000 A : 4 800 D : 30 200	42 000 CH : 8 400 A : 4 600 D : 29 000	13 000
dont par drone	Maïs	CH : 15 700	22 000 CH : 3 200 A : 2 700 D : 16 100	21 000 CH : 3 000 A : 2 600 D : 15 400	–

Méthode	Utilisation	Surfaces cultivées en ha			
		Total Suisse *(Agristat 2018)*	2019	2018	2017
Culture du colza avec semis sous couvert pour lutter naturellement contre les adventices	Colza HOLL hybride/normal	22 811	857	378	195
Pollinature : pollinisation ponctuelle dans l'arboriculture fruitière grâce à l'utilisation d'abeilles maçonnes et de ruches d'abeilles maçonnes	Nombre de ruches vendues avec colonie	7 090	350 pièces env. 120	220 pièces env. 70	160 pièces env. 53
Total d'hectares		**–**	**45 179**	**42 619**	**13 383**
Lutte contre la pyrale de la farine lors du stockage en attaquant les larves à l'aide d'hyménoptères (Habrobracon hebetor)	Stockage d'aliments fourragers (1 unité = 40 Habrobracon)	–	13 000 unités	10 237 unités	4 500 unités
Lutte contre la pyrale de farine lors du stockage en attaquant les œufs à l'aide d'hyménoptères (Trichogramma evanescens)	Stockage d'aliments fourragers (1 carte = 2000 trichogrammes)	–	14 400 cartes	12 000 cartes	10 000 cartes

Explications

- *En raison de la quantité de produits de protection des plantes employée, il n'est pas possible de tirer des conclusions objectives sur leur effet réel et leur toxicité pour l'environnement. C'est pourquoi l'objectif se base sur le recensement et l'augmentation des surfaces cultivées avec des méthodes alternatives (par ex. semis sous couvert, multicoptères, drones, auxiliaires, lutte biologique contre les ravageurs).*
- *L'objectif se rapporte à l'agriculture professionnelle (commerce Agro LANDI). Par conséquent, seules les surfaces vouées à l'agriculture productive sont prises en compte dans le recensement.*
- *Correspond partiellement au GRI 304 – 2.*

Technique et mécanique dans la protection des plantes

Depuis plusieurs années, fenaco s'emploie activement à trouver des alternatives à la protection des plantes conventionnelle. Les auxiliaires et d'autres innovations dans le domaine de la protection des plantes visent à aider les agricultrices et agriculteurs suisses à satisfaire les attentes élevées de la société. En utilisant des drones pour lutter contre la pyrale du maïs, fenaco Protection des plantes a déjà franchi des étapes importantes en faveur d'une protection des plantes durable. En raison de la baisse de l'efficacité des produits phytosanitaires et du développement croissant de la résistance des mauvaises herbes, la régulation mécanique des plantes adventices fait actuellement l'objet de beaucoup d'attention – non seulement dans la production biologique, mais aussi dans l'agriculture conventionnelle. Serco Landtechnik et CARRE, le spécialiste de la lutte mécanique contre les adventices, ont présenté en Suisse fin 2019 la première bineuse CARRE avec relevage individuel des éléments guidé par GPS. Ce guidage par « contrôle de sections » permet de travailler de manière précise par tronçons. Si des rangs de cultures s'entrecroisent ou qu'une partie a déjà été travaillée, les éléments en question se relèvent automatiquement du sol.

Réduction de l'utilisation de tourbe

LANDI Suisse a signé la déclaration d'intention en vue de réduire l'utilisation de tourbe dans la production, la distribution et l'emploi de terreaux en sacs en Suisse. L'objectif est de réduire d'ici à 2020 la part de tourbe contenue dans les sacs de terreau destinés au consommateur final à 5% au maximum (calculée sur le volume total).

Rappel du Pirimicarb

Dans la production du fabricant international Sharda Cropchem Limited, un lot du produit phytosanitaire « Pirimicarb 50 WG » a été contaminé par du Fipronil, une substance interdite en Suisse. Suite à cet incident, l'Office fédéral de l'agriculture a lancé une procédure de rappel le 20 septembre 2019 à laquelle fenaco Protection des plantes a également activement participé.

Interdiction de vente du chlorothalonil

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit l'utilisation du chlorothalonil au 1er janvier 2020. En accord avec les recommandations émises par l'Union Suisse des Paysans et suite aux nouveaux résultats indiquant que les métabolites pourraient constituer un risque pour la santé, le groupe fenaco-LANDI avait déjà arrêté de vendre des produits phytosanitaires contenant du chlorothalonil le 8 novembre 2019, avant la décision des autorités.



Energie et climat

Notre ambition

Nous utilisons l'énergie et la mobilité avec efficacité, nous réduisons les émissions de CO_2 et promouvons l'usage et la généralisation des énergies renouvelables.

Nous entendons par là :

- Utilisation d'énergies renouvelables dans l'agriculture et dans les processus
- Mesures d'efficacité énergétique et réduction des émissions de CO_2
- Evaluation des investissements tenant compte des frais d'énergie sur la durée de vie complète des installations
- Manière de conduire efficiente (Eco-Drive)
- Maintien d'une part de transport par rail et entretien des propres infrastructures ferroviaires
- Optimisation des transports grâce à la planification des tournées et au moyen de normes écologiques pour les véhicules

Importance

Les impacts des émissions de CO_2 sur le climat sont connus depuis longtemps. Les changements de climat à long terme (réchauffement, disparition des glaciers, bilan hydrique, décalage des régions de culture appropriées pour les principales plantes cultivées, etc.) et les événements climatiques à court terme (températures moyennes élevées, déficit hydrique local, intempéries extrêmes, etc.) ont un impact très tangible sur l'ensemble des activités agricoles.

Objectifs

N°	Objectif (top down)	Valeur cible	Délai	Degré de réalisation
12	Augmentation de l'efficacité énergétique	+ 15% Confédération + 20% en interne	2022	
13	Réduction des émissions de CO_2	– 15% Confédération sur les combustibles fossiles	2020	
14	Augmentation de la part d'électricité photovoltaïque autoproduite dans la consommation totale d'électricité	18 000 MWh 10%	2025	

Reporting

Consommation d'énergie

Consommation d'énergie par source d'énergie

	2019 (234 sites)		2018 (224 sites)		2017 (220 sites)	
Electricité	174 139	MWh	178 350	MWh	173 387	MWh
Mazout	2 839 482	l	2 551 401	l	4 530 051	l
Gaz naturel	107 498	MWh	109 972	MWh	94 744	MWh
Approvisionnement en chaleur à distance	29 497	MWh	31 619	MWh	30 022	MWh
Fourniture de chaleur à distance à des tiers	– 22 772	MWh	24 660	MWh	20 245	MWh
Butane	0	MWh	0	MWh	0	MWh
Gaz propane	1349	MWh	956	MWh	1 131	MWh
Pellets de bois	937 885	kg	874 889	kg	993 537	kg
Biogaz (production, consommation propre et gaz d'épuration)	2 338	MWh	2 902	MWh	2 679	MWh
Energie photovoltaïque injectée dans Swissgrid	2 485	MWh	2 493	MWh	1 954	MWh
Récupération d'électr. couplage chaleur-force	0	MWh	159	MWh	181	MWh
Essence	369 006	l	366 531	l	369 541	l
Diesel	12 251 238	l	11 435 575	l	11 402 457	l

Consommation d'énergie par type d'énergie

	2019 (234 sites)		2018 (224 sites)		2017 (220 sites)	
Combustibles fossiles	133 214	MWh	132 421	MWh	142 390	MWh
Carburants fossiles	120 500	MWh	112 011	MWh	116 301	MWh
Electricité	174 139	MWh	178 350	MWh	173 205	MWh
Energies renouvelables	10 595	MWh	11 418	MWh	7 547	MWh
Consommation totale d'énergie	**438 446**	MWh	**434 329**	**MWh**	**447 481**	**MWh**
Consommation totale d'énergie/produit net des ventes et des prestations (MWh/CHF 1 Mio)	62.60		64.22		71.46	

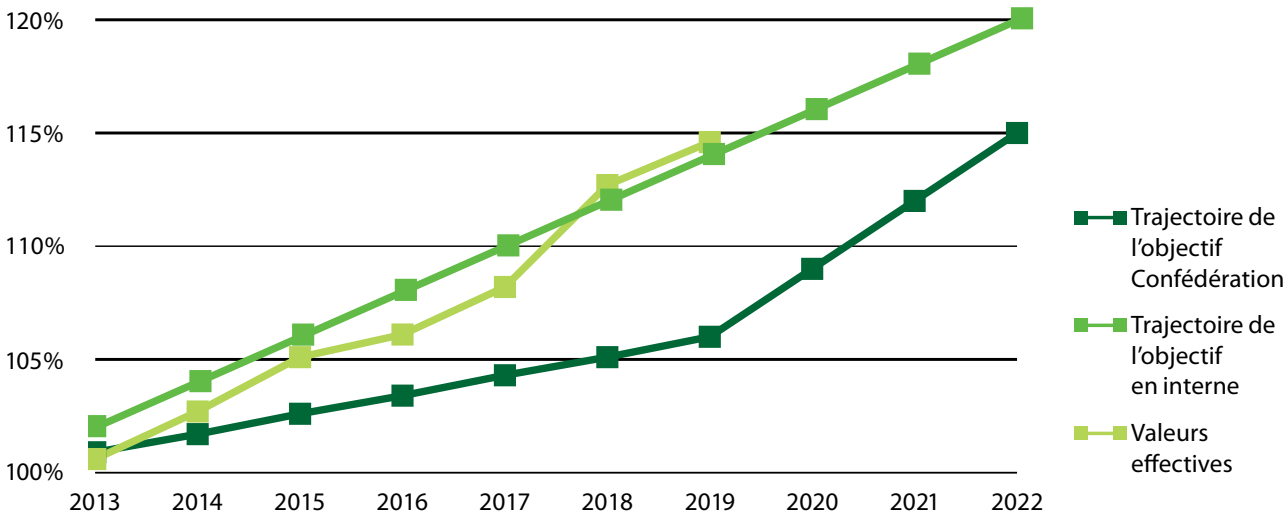
La consommation d'électricité est en net recul par rapport à 2018. Ce recul est surtout dû aux mesures d'efficacité énergétique et au développement des installations photovoltaïques permettant une autoconsommation élevée. La consommation d'énergie est en légère hausse. Celle-ci est surtout due aux récoltes plus abondantes et à un automne plus humide (par rapport à 2018). Les installations de séchage fonctionnant principalement au mazout, une hausse est à enregistrer ici. La consommation de carburants a aussi augmenté. Cette hausse s'explique principalement par la reprise de Culturefood et par un degré d'utilisation accru des véhicules de TRAVECO. La mise en œuvre de ces mesures d'économie d'énergie a permis d'éviter une plus forte hausse de la consommation totale d'énergie.

Explications

- *Depuis 2013, tous les sites (234 actuellement) sont intégrés au sein de l'outil de monitoring national de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). La saisie des données est réalisée selon les prescriptions du système de monitoring national de l'AEnEC.*
- *Les données concernant l'année sur laquelle porte le rapport ne sont, pour des raisons d'ordre technique et systémique, publiées qu'à compter du mois de mai de l'année suivante. Les données publiées ci-dessous reflètent un état au moment de la fin de rédaction du rapport. Il peut s'ensuivre des écarts non significatifs en comparaison avec le rapport sur le développement durable de l'année précédente.*
- *Chaque UAS / UP reçoit, par année sous revue, sa propre analyse des données sous la forme du rapport interne sur l'énergie de fenaco.*
- *Correspond au GRI 302 – 4.*

Efficacité énergétique

Domaine des mesures d'économie d'énergie	2019 (234 sites)		2018 (224 sites)		2017 (220 sites)	
Eclairage	961	MWh	1 817	MWh	783	MWh
Air comprimé	130	MWh	50	MWh	75	MWh
Enveloppe de bâtiment et fenêtres	36	MWh	683	MWh	516	MWh
Chauffage et chauffage des locaux	8	MWh	140	MWh	20	MWh
Informatique et appareils électroniques	136	MWh	111	MWh	52	MWh
Aération et froid pour la climatisation	102	MWh	142	MWh	137	MWh
Processus de froid	452	MWh	3 480	MWh	4	MWh
Processus de chaleur	50	MWh	82	MWh	99	MWh
Production d'électricité et photovoltaïque pour la consommation propre	709	MWh	269	MWh	997	MWh
Substitution des combustibles	596	MWh	173	MWh	494	MWh
Circulation et mobilité	10	MWh	13	MWh	1	MWh
Eau chaude	8	MWh	0	MWh	6	MWh
Entraînements et moteurs	30	MWh	13	MWh	18	MWh
Mesures concernant les produits et les processus	164	MWh	378	MWh	1 931	MWh
Economies totales d'énergie chez fenaco	**3 391**	**MWh**	**7 350**	**MWh**	**5 133**	**MWh**
Economies réalisées en pourcentage de la CGE	**0.77**	**%**	**1.69**	**%**	**1.15**	**%**
Correspond à la consommation annuelle de x habitants	424		919		642	



Evolution de la trajectoire de l'objectif d'efficacité énergétique 2013-2022

Au cours de l'année sous revue, 133 nouvelles mesures ont été mises en œuvre au total. Les augmentations de l'efficacité les plus importantes ont été réalisées en équipant les LANDI d'un éclairage LED, en développant les installations photovoltaïques permettant une autoconsommation élevée et en passant du gaz naturel à la chaleur à distance chez Ernst Sutter.

Explications

- *L'efficacité énergétique se calcule en additionnant tous les effets des nouvelles mesures mises en œuvre pour économiser l'énergie sur les 234 sites, au cours de l'année sous revue.*
- *Les mesures existantes des années précédentes continuent bien entendu à déployer leurs effets.*
- *En visant une augmentation de 20% de son efficacité énergétique interne de 2013 à 2022, fenaco s'est fixé un objectif plus ambitieux que la convention volontaire d'objectif conclue avec la Confédération (+15%).*
- *Valeur comparative relative Electricité : 8 MWh correspondent à la consommation d'électricité annuelle d'un habitant en Suisse (source : Banque mondiale 2011).*
- *Correspond aux GRI 302 – 1, GRI 302 – 3 et GRI 302 – 4.*

Emissions de CO_2

	2019 (234 sites)		2018 (224 sites)		2017 (220 sites)	
CO_2 combustibles	28 132	t	28 176	t	31 423	t
CO_2 carburants	31 667	t	29 566	t	30 493	t
Total des émissions de CO_2	**59 800**	**t**	**57 742**	**t**	**61 916**	**t**
Total des émissions de CO_2/produit net des ventes et des prestations (t/CHF 1 Mio)	8.5		8.5		9.9	

Les émissions de CO_2 des combustibles sont restées quasiment constantes sur l'ensemble des 234 sites. Cette stagnation est surtout due aux récoltes plus abondantes et à un automne plus humide (par rapport à 2018). La mise en œuvre de mesures d'économie d'énergie a permis d'éviter une hausse des émissions de CO_2. Les émissions issues des carburants ont en outre augmenté. Cette hausse s'explique principalement par la reprise de Culturefood et par un degré d'utilisation accru des véhicules de TRAVECO. Au total, les émissions de CO_2 ont légèrement augmenté.

Explications

- *Le relevé des données est effectué pour les 234 sites de fenaco, qu'ils soient ou non exemptés de la taxe sur le CO_2, selon l'outil de monitoring de l'AEnEC.*
- *Sont saisies les émissions de CO_2 directes dans les catégories des combustibles fossiles et des carburants fossiles. D'autres gaz à effet de serre jouent un rôle marginal dans les limites du système de fenaco et ne sont donc pas recensés.*
- *Correspond au GRI 305 – 1 et GRI 305 – 4.*

Réduction des émissions de CO_2 : efficacité des mesures

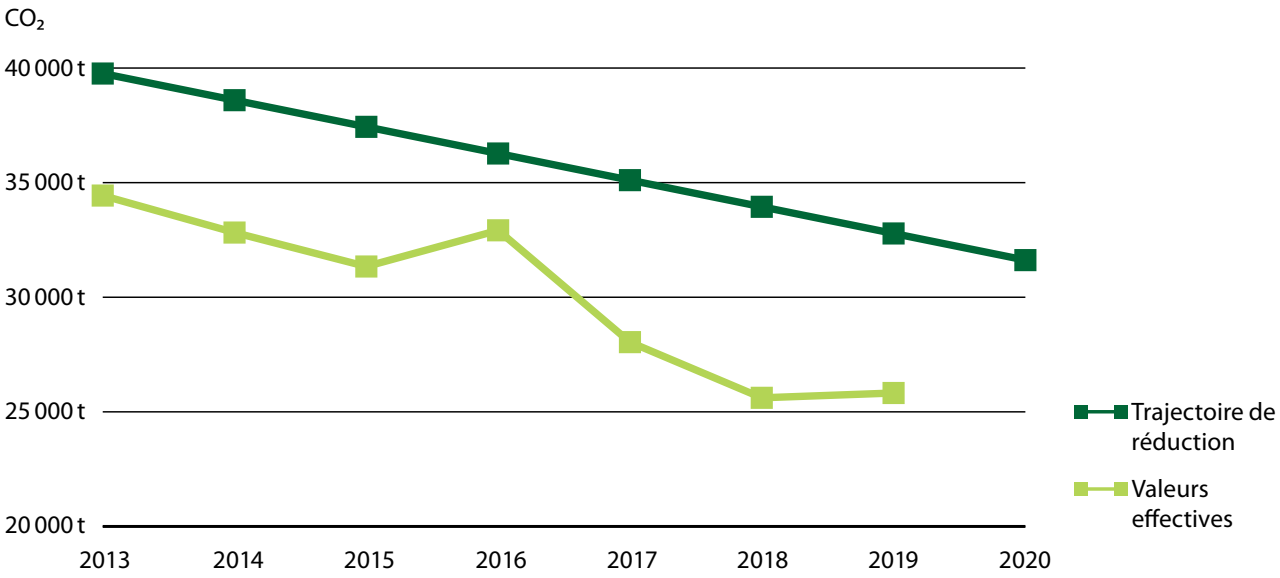
Domaine de réduction des émissions de CO_2	2019 (234 sites)		2018 (224 sites)		2017 (220 sites)	
Mazout extra-léger (HEL)	47	t	15	t	936	t
Gaz naturel (combustible)	229	t	42	t	–5 988	t
Butane	0	t	0	t	6 469	t
Essence (carburant)	1	t	0	t	0	t
Diesel (carburant)	2	t	1 151	t	6	t
Chaleur à distance (approvisionnement)	–47	t	60	t	164	t
Chaleur à distance (fourniture)	–	t	0	t	0	t
Biogaz (approvisionnement certifié)	22	t	16	t	11	t
Total de la réduction des émissions de CO_2	**253**	**t**	**1 284**	**t**	**1 597**	**t**
Part de la réduction des émissions de CO_2 dans le total des émissions	**0.42**	**%**	**2.22**	**%**	**2.58**	**%**

Au cours de l'année sous revue, seize nouvelles mesures avec effet sur les émissions directes de CO_2 ont été mises en œuvre. Mesures principales : passage du gaz naturel au chauffage à distance chez Ernst Sutter, Gemperli ; récupération de chaleur du compresseur pneumatique chez frigemo, Cressier ; récupération de chaleur du compresseur pneumatique chez UFA, Sursee ; remplacement du chauffage à mazout par une chaudière à pellets de bois chez DiVino, Münchenbuchsee.

Explications

- *L'effet de réduction total se calcule en additionnant tous les effets des seize mesures mises en œuvre sur les 234 sites au cours de l'année sous revue.*
- *Les mesures prises les années précédentes continuent bien entendu à déployer leurs effets.*
- *Les valeurs positives indiquent une diminution des émissions grâce aux mesures de réduction de la consommation.*
- *Les valeurs négatives indiquent une augmentation des émissions (par ex. émissions supplémentaires du chauffage à distance substituant le gaz naturel).*

Réduction des émissions de CO_2 : trajectoire de l'objectif pour les combustibles



Evolution de la trajectoire de l'objectif de réduction du CO_2 pour les combustibles 2013-2020 (91 sites)

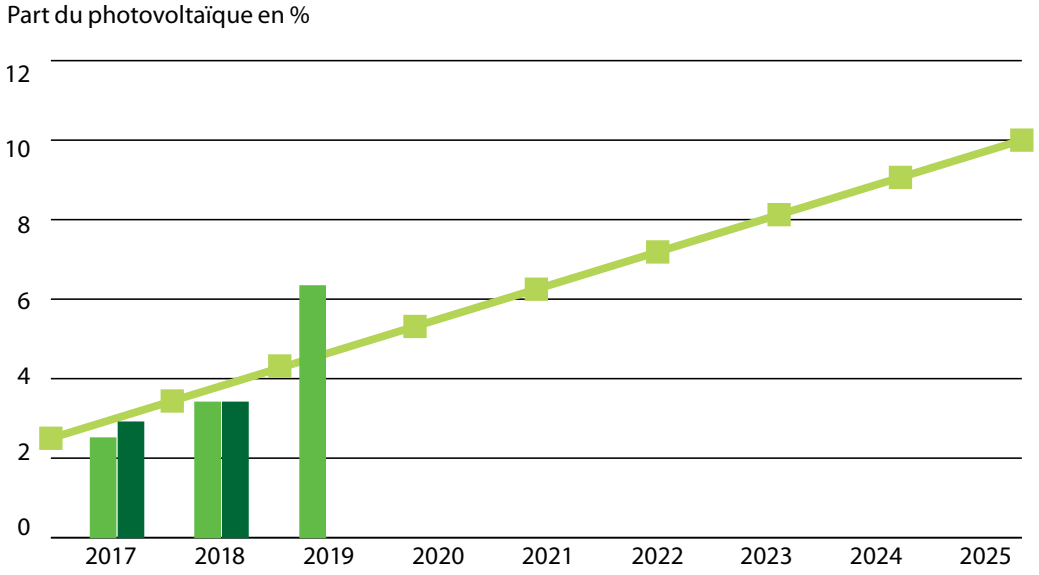
Sur les 91 sites exemptés de la taxe sur le CO_2, les émissions de CO_2 provenant des combustibles ont légèrement augmenté. Cette hausse est surtout due aux récoltes plus abondantes et à un automne plus humide (par rapport à 2018). La mise en œuvre de diverses mesures a permis d'éviter une plus forte hausse des émissions de CO_2.

Explications

- *La trajectoire de réduction pour les combustibles s'applique uniquement aux 91 sites qui sont exemptés de la taxe sur le CO_2. Ils sont responsables de 91% des émissions de CO_2 provenant des combustibles. La trajectoire de réduction illustre les émissions de CO_2 absolues provenant des combustibles. L'objectif est une baisse de 15% sur la période 2013-2020.*
- *Valeur comparative relative CO_2 : 1 tonne d'émissions de CO_2 équivaut à la consommation de 378 litres de mazout (facteur de conversion fourni par l'OFEV).*
- *Correspond au GRI 305 – 5.*

Courant photovoltaïque

	2019 (234 sites)		2018 (224 sites)		2017 (220 sites)	
Nombre d'installations	35		23		18	
Superficie	70 216	m^2	43 287	m^2	31 803	m^2
Puissance	10 627	kWp	6 203	kWp	4 592	kWp
Rendement par an	10 779	MWh	6 117	MWh	4 675	MWh
Part photovoltaïque par rapport à la consommation totale chez fenaco	**6.2**	**%**	**3.4**	**%**	**2.5**	**%**
Part photovoltaïque par rapport à la consommation totale en Suisse	–*	%	3.4	%	2.9	%



Evolution de la trajectoire de l'objectif de la part du courant photovoltaïque par rapport à la consommation totale d'électricité 2017-2025

Au cours de l'année sous revue, les nouvelles installations suivantes ont particulièrement conduit à une hausse de la puissance installée : frigemo, Kellenberger ; Steffen-Ris, CP Frauenfeld et CP Bätterkinden ; Ernst Sutter, Suttero ; LANDI Pilatus, Malters ; LANDI Zola, TopShop Illnau.

Explications

- ** Encore aucune donnée disponible. Au moment de la publication du Rapport sur le développement durable, la part du photovoltaïque par rapport à la consommation d'électricité totale en Suisse n'était pas encore connue.*
- *On identifie clairement un déplacement du produit électrique le moins cher (énergie nucléaire) vers les produits de valeur supérieure.*
- *Les rendements par an s'appuient sur les rendements généraux (kWp/m^2) selon les bases de calcul d'AGROLA.*
- *La part d'autoconsommation est définie par la part de courant photovoltaïque autoproduit par rapport à la consommation d'électricité totale de fenaco (prise en compte de la récupération des surplus comprise).*
- *fenaco met à disposition chaque année un certain montant pour des investissements dans la pose d'installations photovoltaïques sur ses bâtiments, ce qui conduit à une augmentation systématique du nombre d'installations.*

Provenance et qualité des produits électriques

	2019	2018	2017
Electricité Eco (énergie nucléaire UE et CH)	35.9%	46.3%	65.5%
Electricité Industry (100% énergie hydraulique UE)	15.9%	16.1%	0.0%
Electricité Plus (100% énergie hydraulique CH)	40.5%	29.7%	34.5%
Electricité Star (90% énergie hydraulique CH et 10% photovoltaïque CH)	7.7%	7.9%	0.0%
Electricité Sun (100% énergie photovoltaïque CH)	0.0%	0.0%	0.0%

Explications

- *Avec AGROLA, fenaco couvre la totalité des besoins en électricité de toutes les UAS/UP (consommation annuelle de plus de 100 MWh) en s'approvisionnant de manière centralisée sur le marché libre et en utilisant l'électricité produite par ses propres installations photovoltaïques. Les UAS/UP peuvent choisir chaque année librement auprès de fenaco le produit électrique qu'elles souhaitent utiliser.*
- *Les valeurs mesurées inférieures à 100 MW/h de consommation annuelle ne sont pas recensées.*
- *Correspond au GRI 302 – 1.*

Mobilité professionnelle

Trajets en train

	2019	2018	2017
Nombre de tickets et d'abonnements	8 646	8 528	6 682
Nombre de kilomètres pour le transport de personnes	1 451 459 km	1 424 046 km	1 161 926 km
Quantité de CO_2 économisée par rapport au transport par la route	231.5 t	225.0 t	184.0 t

Véhicules particuliers (nouveaux véhicules)

	Montant de l'investissement	2019	2018	2017
Part essence	100%	20.1%	19.1%	13.9%
Part diesel	105%	75.4%	79.6%	84.2%
Part propulsion mixte bifuel, gaz naturel et éthanol (essence/diesel)	115%	1.5%	2.1%	1.3%
Part plug-in hybride avec prise (essence/diesel)	125%	2.2%	1.4%	0.6%
Part propulsion électrique avec prolongateur d'autonomie (essence/diesel)	130%	0.0%	0.0%	0.0%
Part propulsion électrique uniquement	140%	0.7%	0.7%	0.0%
Total part nouveaux véhicules à propulsions conventionnelles	–	**95.5%**	**95.8%**	**98.1%**
Total part nouveaux véhicules à propulsions alternatives	–	**4.5%**	**4.2%**	**1.9%**

Explications

- *Le règlement relatif à l'achat de véhicules particuliers de fenaco encourage depuis 2015 l'achat de véhicules équipés de technologies de motorisation alternatives en faisant dépendre le montant de l'investissement du mode de propulsion (base = moteur essence = 100%).*

Mélanges de biodiesel et d'éthanol

	2019	2018	2017
Part de mélange biodiesel AGROLA	4.3%	5.2%	3.5%
Part de mélange biodiesel au sein de la branche	5.6%	5.4%	4.1%
Part de mélange éthanol AGROLA	2.7%	3.2%	2.6%
Part de mélange éthanol au sein de la branche	1.9%	1.6%	1.4%
Dont matières premières importées	99%	99%	98%
Dont matières premières suisses	1%	1%	2%

Explications

- *Mélanger du biodiesel dans le diesel et de l'éthanol dans l'essence est une solution judicieuse pour autant qu'il ne s'agisse pas d'une concurrence pour l'agriculture et l'industrie alimentaire.*
- *En Suisse, la part de mélange autorisée sans déclaration est de 7% pour le biodiesel et de 5% pour l'éthanol.*

Prêt pour l'avenir

Le programme « Prêt pour l'avenir » encourage la conception du développement durable au sein du groupe fenaco-LANDI. Le concept de formation innovant est un élément important du programme. Il est appliqué au niveau de la Direction et forme tous les niveaux hiérarchiques et unités d'activité du groupe fenaco-LANDI sur les thèmes principaux de l'énergie et du climat. Le concept a été complété en 2019 par le cours « Mettre en œuvre la stratégie sur le développement durable ».

Produits de l'électricité hydraulique

Depuis le 1er janvier 2019, fenaco Produits du sol s'approvisionne en électricité d'origine hydraulique 100% suisse pour l'ensemble de ses sites. Ernst Sutter s'approvisionne exclusivement en énergie hydraulique depuis deux ans déjà.

Groupe spécialisé Protection du climat dans l'agriculture

Avec le groupe spécialisé Protection du climat dans l'agriculture, fenaco société coopérative élabore des solutions qui aident les agricultrices et les agriculteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. fenaco y regroupe ainsi ses connaissances. Le groupe est composé de dix conseillers professionnels fenaco issus des domaines Environnement, Production végétale, Aliments fourragers, Commerce d'animaux, Technique agricole, Produits du sol, Energie, LANDI, Informatique et d'un membre d'Agroscope qui représente la recherche.

Système de vidéoconférence

fenaco compte 21 salles de réunion équipées de systèmes de vidéoconférence. Quelque 3000 réunions virtuelles se tiennent chaque année. En supposant qu'une personne parcourt 100 km sur une durée de 1,25 heure par trajet, il est possible d'économiser 480 000 km. Les kilomètres ainsi économisés représentent 80 à 100 tonnes de CO_2.

Informations générales

Indications en faveur d'une meilleure compréhension du reporting sur le développement durable

fenaco société coopérative publie un reporting intégré sur le développement durable. Différentes publications sont mises à disposition selon le groupe cible et le niveau d'information.

1. Rapport de gestion
Le rapport de gestion présente fenaco à un large public sous forme d'images et de textes. Publié sur papier et au format PDF, il contient toutes les informations relatives à la présentation des comptes, au résultat annuel consolidé et au reporting selon les directives Swiss GAAP RPC. Le reporting sur le développement durable est intégré au rapport de gestion.

2. Rapport sur le développement durable
Le document complémentaire « Rapport sur le développement durable – Principes, chiffres et faits » présente de manière détaillée les corrélations complexes existant dans le secteur du développement durable et inclut un reporting chiffré très complet. Les données sont structurées selon la méthodologie GRI(Global Reporting Initiative). fenaco souhaite se conformer intégralement aux lignes directrices GRI au cours des années à venir. Le document s'adresse à un lectorat d'experts et n'est publié qu'au format PDF. Pour chaque thème prioritaire, le reporting présente les objectifs, les données standard GRI et les indicateurs de performance, ainsi que nos propres enjeux et chiffres.

3. Site Internet de fenaco
Les principaux projets, activités et engagements en faveur du développement durable sont approfondis et illustrés sur le site Internet de fenaco pour toute personne intéressée.

Index du contenu GRI (Principes généraux GRI 2016, selon GRI 102-55)

Indice	Désignation	Trouvable dans le RG	Trouvable dans le RDf	Statut	Remarques
102 – 1	Nom de l'organisation	Page 103	Page 95	●	–
102 – 2	Activités, marques, produits et services	Pages 1, 22-31	–	●	–
102 – 3	Lieu géographique du siège	Page 103	Page 95	●	–
102 – 4	Lieu géographique des sites d'activité	Pages 97-100	Pages 30, 95	●	–
102 – 5	Capital et forme juridique	Pages 1, 2	–	●	–
102 – 6	Marchés desservis	Pages 22-31, 97-100	–	●	–
102 – 7	Taille de l'organisation	Pages 2, 97-100	Pages 54, 55	●	–
102 – 8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	Pages 2, 41	Pages 54, 55	●	–
102 – 9	Chaîne d'approvisionnement	Pages 1, 22-31	–	●	–
102 – 10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	Pages 22-31, 97-100	–	●	–
102 – 11	Principe de précaution ou approche préventive	Pages 60-62	Pages 38-40	●	–
102 – 12	Initiatives externes	Page 40	Pages 41, 42	●	–
102 – 13	Adhésion à des associations	Page 40	Pages 41, 42	●	–
102 – 14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Pages 4, 5, 10, 11	Pages 4, 6, 7	●	–
102 – 15	Principaux impacts, risques et opportunités	Pages 22-31	–	●	–
102 – 16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	Pages 10, 11, 44-46, 62	Pages 6, 7	●	–
102 – 17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	Pages 44-46, 62	–	●	–
102 – 18	Structure de gouvernance	Pages 48-59, 61	–	●	–
102 – 19	Délégation de l'autorité	Pages 48-59	–	●	–
102 – 20	Responsabilité de la Direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	–	Pages 15-18	●	–
102 – 21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	–	Pages 12, 13, 43	●	–

Indice	Désignation	Trouvable dans le RG	Trouvable dans le RDf	Statut	Remarques
102 – 22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	Pages 54-62	Pages 19, 20	●	–
102 – 23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Pages 54-62	–	●	–
102 – 24	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Page 53	–	●	–
102 – 25	Conflits d'intérêts	Pages 53, 60, 61	–	●	–
102 – 26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	Pages 53, 59	–	●	–
102 – 27	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Page 37	Pages 10, 15-20	●	–
102 – 28	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Pages 44-46	–	●	–
102 – 29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	-	Pages 15-20	●	–
102 – 30	Efficacité des procédures de gestion des risques	Pages 44-46	–	●	–
102 – 31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	–	Pages 15-20	●	–
102 – 32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	–	Pages 15-17	●	–
102 – 33	Communication des préoccupations majeures	Pages 44, 45	Pages 38-40	●	–
102 – 34	Nature et nombre total de préoccupations majeures	–	Pages 38-40	●	–
102 – 35	Politiques de rémunération	Page 63	Page 65	●	–
102 – 36	Procédure de détermination de la rémunération	Page 63	–	●	–
102 – 37	Implication des parties prenantes dans la rémunération	Page 63	Page 43	●	–

Indice	Désignation	Trouvable dans le RG	Trouvable dans le RDf	Statut	Remarques
102 – 38	Ratio de rémunération totale annuelle	–	Pages 65-67	◐	Communication des plus haut et bas salaires annuels
102 – 39	Pourcentage d'augmentation du ratio de rémunération totale annuelle	–	Page 66	●	–
102 – 40	Liste des groupes de parties prenantes	–	Pages 12, 13	●	–
102 – 41	Accords de négociation collective	Page 41	Page 66	●	–
102 – 42	Identification et sélection des parties prenantes	Page 37	Pages 12, 13	●	–
102 – 43	Approche de l'implication des parties prenantes	Pages 37, 40	Page 43	●	–
102 – 44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Pages 36-38	Pages 12, 13, 43	●	–
102 – 45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Pages 97-100	–	●	–
102 – 46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	Pages 36, 37	Pages 92, 93	●	–
102 – 47	Liste des enjeux pertinents	–	Pages 9, 14	●	–
102 – 48	Réaffirmation des informations	–	Page 92	●	–
102 – 49	Modifications relatives au reporting	–	Page 92	●	–
102 – 50	Période de reporting	–	Page 92	●	–
102 – 51	Date du rapport le plus récent	–	Mai 2020	●	–
102 – 52	Cycle de reporting	–	Page 92	●	–
102 – 53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	–	Page 95	●	–
102 – 54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	–	Pages 87-93	●	–
102 – 55	Index du contenu GRI	–	Pages 87-91	●	–
102 – 56	Vérification externe	–	Page 93	●	–
103 – 1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	Pages 36, 40, 41, 97-100	Pages 9, 23, 32, 37, 45, 53, 68, 73	●	–
103 – 2	L'approche managériale et ses composantes	Pages 36, 40, 41, 97-100	Pages 9, 21, 22, 23, 32, 37, 45, 53, 68, 73	●	–

Indice	Désignation	Trouvable dans le RG	Trouvable dans le RDf	Statut	Remarques
103 – 3	Evaluation de l'approche managériale	Pages 38-41	Pages 23, 32, 37, 45, 53, 68, 73	●	–
201 – 1	Valeur économique directe générée et distribuée	-	Page 28	●	–
201 – 3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Pages 95-96	–	●	–
201 – 4	Aide financière publique	–	Page 28	●	–
203 – 1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	–	Pages 48, 49	●	–
204 – 1	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	–	Page 29	●	–
205 – 1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	–	Page 38	●	–
205 – 2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Pages 44-46	–	●	–
205 – 3	Cas avérés de corruption et mesures prises	–	Page 38	●	–
206 – 1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	–	Page 39	●	–
302 – 1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	–	Pages 74, 75	●	–
302 – 3	Intensité énergétique	–	Pages 76, 77	●	–
302 – 4	Réduction de la consommation énergétique	–	Pages 74, 75	●	–
302 – 5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	–	Pages 75, 76	●	–
304 – 2	Impacts significatifs des activités, des produits et des services sur la biodiversité	–	Pages 70, 71	◐	Un seul impact
305 – 1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	–	Page 78	●	–

Indice	Désignation	Trouvable dans le RG	Trouvable dans le RDf	Statut	Remarques
305 – 4	Intensité des émissions de GES	–	Page 78	●	–
305 – 5	Réduction des émissions de GES	–	Pages 79, 80	●	–
401 – 1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	–	Pages 54, 55, 59, 60	◐	Rotation du personnel : impossible par sexe + groupe d'âge
403 – 2	Types et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	–	Pages 61-63	◐	Impossible par sexe
404 – 1	Nombre moyen d'heures de formation par an et par employé	–	Pages 64, 65	◐	Impossible par niveau hiérarchique
405 – 1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	–	Pages 56, 57	●	–
415 – 1	Contributions politiques	–	Page 42	●	–

RG = rapport de gestion
RDf = rapport sur le développement durable de fenaco
● = reporting complet selon GRI
◐ = reporting partiel selon les Principes généraux GRI 2016

Périmètre et profil du rapport

Paramètres du rapport	Description
Délimitation des thèmes au sein de l'organisation	Le périmètre du rapport inclut toutes les sociétés qui sont enregistrées selon la méthode de la consolidation intégrale (voir rapport de gestion pages 97-100).
Délimitation des thèmes en dehors de l'organisation	Le rapport n'inclut pas toutes les coopératives LANDI indépendantes ainsi que les participations minoritaires de fenaco inférieures à 50%.
Révision des affirmations effectuées dans le cadre des rapports sur le développement durable antérieurs	Corrections de valeurs numériques apportées au rapport 2019 : 1. Page 28, les chiffres 2018 de la valeur ajoutée ont été corrigés. 2. Page 74, les chiffres 2018 et 2017 sur le gaz naturel et l'essence ont été actualisés. 3. Page 75, tous les chiffres 2018 sur la consommation énergétique par type d'énergie ont été actualisés.
Changements notables au niveau du périmètre et des limites du rapport	Les changements figurent dans les chapitres « Annexe aux comptes consolidés » et « Les sociétés de fenaco » du rapport de gestion.
Période de reporting	Année civile, du 1er janvier au 31 décembre
Publication du dernier rapport	Mai 2019
Cycle de reporting	Annuel, depuis 2012
Rédaction/équipe d'auteurs	fenaco Développement durable et Environnement fenaco Finances et Controlling fenaco Communication d'entreprise
Mise en page et présentation	fenaco Communication d'entreprise

Paramètres du rapport	Description
Point de contact pour les questions concernant le contenu du rapport	Les questions concernant le contenu technique doivent être adressées à : fenaco Développement durable et Environnement Urs Vollmer (urs.vollmer@fenaco.com) Anita Schwegler (anita.schwegler@fenaco.com) Les questions en matière de communication doivent être adressées à : fenaco Communication d'entreprise (communication@fenaco.com)
Indice GRI et niveau de conformité	Ce rapport a été élaboré selon les «Normes GRI – options critères essentiels». Les «Normes GRI 2016» ne sont appliquées que partiellement.
Procédure pour le contrôle externe du rapport	Dès 2012 : présentation du profil d'entreprise et informations sur la méthodologie sous forme d'auto-déclaration Dès 2014 : rapport intégré sans contrôle externe 2018 : évaluation externe par öbu, l'association pour une économie durable

Répertoire des abréviations

ACT	AgroCleanTech
AEnEC	Agence de l'énergie pour l'économie
AIM	Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie de 90 jours à max. 2 ans
ANP	Accident non professionnel
AP	Accident professionnel
BSCI	Business Social Compliance Initiative
CCT	Convention collective de travail
CE	Communication d'entreprise fenaco
CFC	Certificat fédéral de capacité
CGE	Consommation globale d'énergie (énergie finale)
CO_2	Gaz à effet de serre dioxyde de carbone
COE	Convention d'objectifs donnant droit à l'exemption de la taxe CO_2
COU	Convention d'objectifs universelle
COV	Convention d'objectifs volontaire
CR	Coopérations dans la recherche
DAS	Domaine d'activité stratégique
DES	Dialogue sur l'égalité salariale
ETP	Equivalent temps plein
GDL	Groupe spécialisé Développement durable LANDI
gfL	Groupe fenaco-LANDI
GJ	Unité énergétique Gigajoule 1 MWh = 3,6 GJ
GOF	Céréales, oléagineux et matières premières
GPA	Groupe spécialisé Protection du climat et Agriculture
GRI	Global Reporting Initiative
GTD	Groupe de travail Développement durable (de fenaco)
KLIK	Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO_2
LEK	Outil pour le calcul des coûts de l'énergie sur la durée de vie d'une installation
MWh	Mégawattheures (unité énergétique)
N / A	Non applicable / Non disponible
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFEV	Office fédéral de l'environnement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
RDf	Rapport sur le développement durable de fenaco
RG	Rapport de gestion
SDG	Sustainable Development Goals
SMETA	Sedex Member Ethical Trade Audit
SUVA	Assurance-accidents suisse
TCNA	Transport combiné non accompagné
TP	Transports publics
TWC	Transport par wagons complets
UAS	Unité d'activité stratégique
UP	Unité de prestations

fenaco

Siège principal

fenaco société coopérative
Erlachstrasse 5
Case postale 3307
3001 Berne
+41 58 434 00 00
info@fenaco.com
www.fenaco.com

Sièges régionaux

Suisse romande
fenaco société coopérative
Route de Chardonne 2
Case postale 144
1070 Puidoux
+41 58 433 70 00
region.suisseromande@fenaco.com

Suisse centrale
fenaco société coopérative
Obstfeldstrasse 1
Case postale
6210 Sursee
+41 58 434 40 00
region.zentralschweiz@fenaco.com

Plateau central
fenaco société coopérative
Erlachstrasse 5
Case postale 3307
3001 Berne
+41 58 434 00 00
region.mittelland@fenaco.com

Suisse orientale
fenaco société coopérative
Theaterstrasse 15a
Case postale 344
8401 Winterthour
+41 58 433 50 00
region.ostschweiz@fenaco.com